

ILS PLANIFIAIENT PLUSIEURS OPÉRATIONS



10 TRAFIQUANTS D'ARMES ARRÊTÉS À BLIDA

page 5

TLEMCEN



31 QUINTAUX DE KIF TRAITÉ SAISIS À MAGHNIA

page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1466 Mardi 10 janvier 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LA SUGGESTION D'ABDELMALEK SERRAÏ
SUR L'AFFAIRE ARCELORMITTAL ALGÉRIE

«Seule une reprise partielle ou totale de l'usine...»

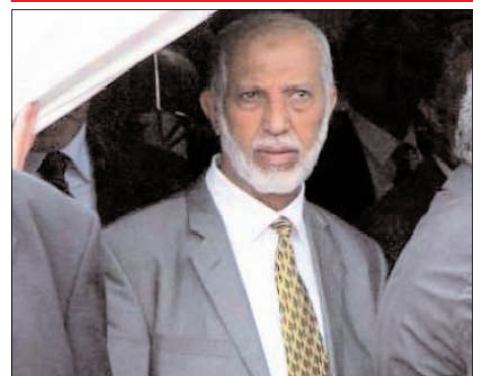
page 5

RACHAT DE DJEZZY PAR L'ÉTAT ALGÉRIEN

CRISE DU FLN

LA CONFIRMATION DU GROUPE RUSSE

Lire en page 3



Les redresseurs veulent une trêve ?

Lire en page 5

AGRÈMENT
DE NOUVEAUX PARTIS

Ould Kablia à pied d'œuvre

● Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales semble accentuer la cadence s'agissant de l'examen des dossiers d'agrément des nouveaux partis politiques. En effet le département ministériel de Daho Ould Kablia a, dans ce cadre, adressé plusieurs correspondances aux partis qui ont déposé leurs dossiers d'agrément les invitant à se rapprocher de ses services.

Lire en page 5

ORGANISATION
DES CONGRÈS
CONSTITUTIFS DES PARTIS



D'abord une autorisation

Lire en page 5



FRONT SOCIAL

Le retour des grèves !

Page 4



30

mille personnes seront prises en charge au sein des structures d'alphabétisation ouvertes dans la wilaya de Médéa au titre de l'année scolaire 2011/2012, a indiqué le directeur de l'antenne locale de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes.

29

provinces dans le nord, le nord-est et le centre de la Thaïlande ont été touchées par une forte vague de froid, a déclaré le Centre national de prévention et de réduction des catastrophes.

1.380

nouveaux foyers à travers les communes de l'est et du sud-est de la wilaya de Médéa ont été raccordés récemment au réseau de distribution de gaz naturel, a-t-on appris auprès de la Direction de l'énergie et des mines (DEM).

Les gaz médicaux moins chers



Les prix des gaz médicaux, en particulier l'oxygène, seront "revus à la baisse", a indiqué dimanche à Constantine le Président-directeur général du groupe Linde Gaz, leader mondial des gaz industriel et médical, Pierre Chevalier,

dont la visite en Algérie intervient à la suite d'un mouvement de protestation de malades devant le siège de l'entreprise à Constantine. Linde gaz, qui détient 66% du capital de l'Entreprise nationale des gaz industriels (ENGI a

précisé dans un point de presse au siège de l'ENGI, que le prix pratiqué est le prix réel sur le marché. "Nous comprenons parfaitement la détresse des malades, et nous allons revoir momentanément nos prix à la baisse jusqu'à ce qu'un accord soit trouvé avec les autorités compétentes", a-t-il dit. A titre d'exemple, la bouteille d'oxygène de 8 m³ est passée de 200 DA à 1.700 DA, soit une hausse de 800%. Il a cependant tenu à ajouter que cette hausse est "indépendante de la volonté de l'entreprise car les prix pratiqués auparavant étaient symboliques et la société faisait pratiquement de l'action sociale. S'agissant de l'accord avec les autorités compétentes" qu'il a évoqué, M. Chevalier a affirmé "espérer trouver rapidement, avec l'aide des associations de malades, un accord avec la sécurité sociale pour que cette maladie (insuffisance et détresse respiratoire) soit classée en tant que maladie chronique et donc prise en charge."

Le programme "Erasmus Mundus El-Idrissi" concerne l'Algérie

Trois universités algériennes figurent parmi les partenaires du programme de bourses d'échanges et de coopération entre l'Europe et le Maghreb, intitulé "Erasmus Mundus El-Idrissi", a indiqué dimanche à Oran le coordinateur de cette initiative internationale. Les trois établissements partenaires sont les universités Badji-Mokhtar de Annaba, Hassiba-Ben-Bouali de Chlef et celle des sciences et de la technologie Mohamed-Boudiaf d'Oran (USTO), a précisé Artur Schmitt, lors d'une séance de présentation au profit des étudiants et du personnel académique et administratif de l'USTO. Pas moins de 45 bourses seront octroyées aux effectifs éligibles à la mobilité à court et long termes, leur permettant de poursuivre leurs études,



recherches et formation dans l'université de leur choix parmi la vingtaine d'établissements partenaires (Europe, Algérie, Maroc,

Tunisie), a-t-il expliqué. «Erasmus Mundus El-Idrissi» vise notamment à promouvoir l'enseignement et la capacité de recherche dans les universités partenaires tout en assurant le transfert de connaissances, de savoir-faire et d'expériences entre l'Europe et le Maghreb, a souligné M. Schmitt. Ce programme axé sur les besoins spécifiques des pays partenaires couvre quasiment tous les domaines identifiés comme prioritaires, a-t-il dit, énumérant les sciences commerciales et de gestion, l'ingénierie et la technologie, la géographie et la géologie, les langues, les mathématiques et l'informatique, les sciences médicales, les sciences naturelles, les sciences sociales, la communication et sciences de l'information.

C'était le mauvais rein...



Un chirurgien qui avait enlevé par erreur un rein sain au lieu d'un rein malade à un bébé en 2004 a été

condamné vendredi à un mois de prison avec sursis et 5.000 euros d'amende par le tribunal correctionnel de Besançon. Il a été reconnu coupable de non assistance à personne en danger et de blessures involontaires avec incapacité supérieure à trois mois. "La culpabilité est évidente", a déclaré le président du tribunal, Daniel Depoulon, en rendant le jugement. Le tribunal est allé au-delà des réquisitions du ministère public qui avait demandé 20.000 euros d'amende dont 5.000 avec sursis, mais pas de peine de prison.

"Mon client ne fera pas appel. Nous acceptons ce jugement modéré, bien qu'une sanction pénale à l'encontre d'un chirurgien soit toujours exagérée car non intentionnelle", a dit Me Georges Lacœuille. Lors de l'audience du 16 novembre 2011, le chirurgien avait admis les faits et déclaré pour sa défense que le rein enlevé avait l'apparence d'un rein malade. Il s'était excusé auprès de la famille du petit garçon, aujourd'hui âgé de huit ans, et ne pratique plus d'interventions chirurgicales. En juillet 2004, ce médecin de la polyclinique de Besançon s'était trompé et avait enlevé un rein sain au petit Mathéo, qui devait normalement subir une ablation d'un rein nécrosé ne fonctionnant plus qu'à 10%.

Un futur hôtel en forme de vague

Composé de dizaines d'appartements et chambres disposés en terrasses, cet imposant immeuble situé en Chine aura pour vocation d'accueillir prochainement un luxueux hôtel. Imaginé et conçu prochainement par le studio d'architecture JDS architects, ce spectaculaire building est un complexe hôtelier cinq étoiles destiné à émerger dans la ville de Hangzhou en Chine. Situé plus exactement dans le district de Hangzhou Xintiand, cet immeuble baptisé Hangzhou Waves Building, est la proposition finale retenue pour bâtir dans cette ville chinoise, en pleine expansion, un hôtel digne de rivaliser avec les complexes hôteliers les plus attractifs de la planète. Et ceci en imposant son design iconoclaste en forme de vague marine. Composé de deux buildings disposés dos à dos, ce complexe hôtelier, outre des visiteurs et touristes, accueillera également des bureaux destinés à être occupés par des sociétés. Composé d'appartements disposés en terrasses, ce superbe ensemble fera également la part belle aux concepts de green design et d'écologie responsable en proposant à tous les étages de véritables points de verdure. Le building destiné à accueillir les bureaux disposera quant à lui d'une large baie vitrée située sur son toit laissant ainsi filtrer les rayons lumineux pour permettre d'éclairer le bâtiment. Les travaux qui devraient commencer incessamment sous peu verront ainsi émerger dans quelques temps un complexe immobilier pharaonique, véritable fierté architecturale pour la Chine d'aujourd'hui.



14 travailleurs turcs d'une entreprise de travaux publics ont échappé "de justesse"

dimanche matin à une asphyxie au gaz naturel dans la commune de Ain Abid (45 km au sud-est de Constantine), a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile. Les ouvriers, résidant ensemble dans un appartement à Ain Abid ont été incommodes par des émanations de gaz naturel provenant d'appareils de chauffage et d'un chauffe-bain, a précisé le chef du service de prévention au sein de cette direction. Souffrant de vomissements et de maux de tête, ils ont reçu les premiers secours sur place avant d'être acheminés

vers l'hôpital de la même commune, a-t-on indiqué, ajoutant que 10 parmi les victimes ont été évacués par des particuliers. Malgré l'organisation régulière de campagnes de sensibilisation contre les dangers que peut présenter une mauvaise utilisation du gaz naturel, le "feuilleton macabre" des accidents de ce genre provoqués par le gaz ou par le monoxyde de carbone, a pris des "proportions inquiétantes", notamment ces dernières années, continuant d'endeuiller des familles ne prenant pas suffisamment de précautions pour s'en prémunir, selon la même source.

D
I
X
I
T

S m a ï l M i m o u n e :



«L'État a mobilisé d'importantes mesures incitatives pour la relance du tourisme dans les régions du Sud et des Hauts-Plateaux. L'État a pris une série de mesures incitatives pour la relance du tourisme dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, dont la dernière en date lors du Conseil des ministres tenu le 18 décembre dernier.»

RACHAT DE DJEZZY PAR L'ETAT ALGÉRIEN

La confirmation du groupe russe

Le groupe russe Vimpelcom a accepté de céder à l'Etat algérien la majorité du capital de l'opérateur téléphonique Djazzy, a annoncé hier dans un communiqué le ministère des Finances.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Les deux parties ont signé à cet effet samedi dernier un "Protocole d'Accord" (protocole d'intentions) dans lequel ils ont confirmé leurs intentions de poursuivre les modalités de cette session, a fait savoir le ministère. "Le ministère des Finances et Vimpelcom Ltd ont procédé le 7 janvier à la signature d'un protocole d'accord, dans lequel ils ont confirmé leurs intentions de poursuivre les discussions en vue d'examiner les modalités d'une éventuelle cession à l'Etat algérien, par Orascom Telecom Holding (OTH) d'une participation majoritaire dans le capital de sa filiale Orascom Telecom Algérie (OTA)", lit-on dans le communiqué. Vimpelcom détient la majorité du capital (51,7%) d'OTH, maison mère d'OTA, connue sous le nom commercial de Djazzy. Selon le ministère des Finances, Vimpelcom, nouveau propriétaire de Djazzy, a "confirmé son intérêt à trouver un accord avec l'Etat algérien, au terme duquel OTH qui détient 96,81 d'OTA, céderait une participation majoritaire dans le capital d'OTA". "La gouvernance et les moyens de contrôle de la gestion d'OTA seront répartis entre OTH et l'Etat algérien selon les modalités qui restent à convenir entre les deux parties", ajoute la même source. A ce titre, l'Etat algérien et Vimpelcom se sont chacun engagés à procéder à une évaluation de



Karim Djoudi

l'entreprise de télécommunications, et à entamer les négociations sur les termes et conditions dans lesquels la cession d'une participation majoritaire dans le capital de l'entreprise de télécommunications pourrait intervenir. L'accord accorde cependant aux deux parties "la liberté d'interrompre à tout moment les discussions en cours", selon la même source. Les deux parties "ont confirmé leurs volontés de coopérer en vue du développement d'OTA", par la conclusion de cet accord, souligne-t-on de même source. Le communiqué du min-

istère des Finances intervient au lendemain de l'annonce par le ministre des Postes et des TIC, Moussa Benhamadi du rachat par l'Algérie de 51% de Djazzy, conformément au droit de préemption, décrété en 2009, et accordant à l'Etat algérien la priorité de reprendre toutes les cessions de participations des actionnaires étrangers en Algérie. Des négociations dans la plus grande confidentialité s'étaient tenues ces derniers mois, et confirmées octobre 2011 par le ministre des Finances, Karim Djoudi lors de la visite à Alger du patron de Vimpelcom,

Jo O. Lunder. Vimpelcom avait avant ces négociations refusé de céder Djazzy, la filiale "la plus juteuse" du groupe OTH, puis a proposé plus de 7,8 milliards de dollars à l'Etat algérien, selon les déclarations de l'ancien patron du groupe russe, Alexander Iozimov, à Alger. Déclinant cette proposition, l'Etat algérien avait affirmé, mai 2011 par la voix de son Premier ministre, Ahmed Ouyahia, qu'il allait faire valoir son droit de préemption sur la cession de Djazzy par la maison-mère au groupe russe. **L. B.**

A TRAVERS L'ENCADREMENT DE 50 "PRODIGES ALGÉRIENS"

Djazzy célèbre le cinquantième de l'Indépendance

PAR MOKRANE CHEBBINE

L'opérateur de téléphonie mobile Orascom Telecom Algérie (OTA) envisage de « déceler » 50 talents algériens dans divers domaines artistiques et ce, pour célébrer le cinquantième de l'Indépendance qui coïncidera avec le 5 juillet 2012. Une opération de charme qui marque ainsi le grand retour de cet opérateur sur la scène après une longue période de froid avec les autorités algériennes. En effet, un accord a été trouvé entre l'Etat algérien et l'opérateur russe Vimpelcom détenteur de la filiale, en ce sens que 51 % des actions de Djazzy viennent d'être rachetées par l'Etat. L'information donnée la veille par le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi, en marge de sa visite dans la wilaya d'El-Tarf, vient d'être confirmée par le directeur général d'OTA Djazzy et de l'opérateur russe. Pour revenir à l'initiative «Prodiges algériens», Thamer El-Mehdi a organisé hier une conférence de presse, dans laquelle il a vulgarisé les contours de cette opération et les objectifs majeurs escomptés à travers cette



Thamer El Mehdi.

entreprise. L'opérateur qui frôle les 16,5 millions d'abonnés sur le marché de la téléphonie mobile en Algérie à fin 2011, a «engagé» pour la réussite de cette initiative à l'adresse de la jeunesse algérienne, des personnalités artistiques de

renom pour évaluer les «Prodiges algériens». Il s'agit du grand cinéaste et réalisateur Mohamed Lakhdar Hamina, de l'écrivain Yasmina Khadra et du célèbre maître de la chanson chaâbie Boudjemaâ El-Ankis. A présent, l'opéra-

teur Djazzy a déjà découvert 8 Prodiges dans divers domaines en attendant d'atteindre les 50 escomptés à travers un concours pour lequel se sont inscrits 5.000 candidats, selon les estimations de Thamer El-Mehdi. «Nous portons le même espoir que la jeunesse algérienne pleine de potentiel et d'énergie créatrice», a souligné le DG d'OTA Djazzy, se gardant de divulguer le coût de l'initiative toutefois. La conférence de presse, la première après une longue absence sur la scène, a été rehaussée par la présence du conseiller du ministre de la Poste et des TIC et la directrice de la jeunesse au ministère de la Jeunesse et des Sports, qui ont apporté leur contribution pour la réussite de l'initiative «Prodiges algériens». En s'appuyant sur des sommités artistique, littéraire et cinématographique à l'image des «ambassadeurs» agréés pour vulgariser l'opération, à l'image d'El-Ankis, Hamina et Khadra, l'opérateur Djazzy ambitionne de se redéployer de plus belle sur le marché de la téléphonie mobile en Algérie. Chose qui se confirme désormais.

M. C.

FRONT SOCIAL

Et revoilà les grèves !

Le front social recommence à bouillonner à travers le pays malgré le calme que dégage le corps enseignant, habituellement actif en pareille période de l'année.

PAR LARBI GRAÏNE

Mais ce corps de métier est descendu dans l'arène assez tôt, soit dès le début de la rentrée sociale, et cela vaut aussi pour les généralistes et les spécialistes en médecine qui leur ont emboîté le pas. Premiers arrivés à la protesta, premiers servis. Ces protestataires se sont donc calmés après avoir vu leurs revendications plus ou moins prises en compte. Les enseignants surtout ont pu ainsi organiser des élections, premières du genre, à l'effet de se donner les moyens de gérer par eux-mêmes les œuvres sociales. L'ombre du printemps dit arabe a peut-être fait son effet. Les pouvoirs publics se sont montrés cette fois-ci plus empressés à proposer des solutions que d'habitude. Les protestataires de janvier semblent s'apprêter à jouer la 2e mi-temps d'un match social qui n'est pas prêt de connaître son épilogue. Entrent cette fois-ci en action des protagonistes divers : le corps commun de l'Education nationale, les hospitalo-universitaires, les mécontents de la distribution de logements comme à Laghouat et Ouargla et les chômeurs qui de plus en



La grogne sociale gagne pratiquement l'ensemble des secteurs.

plus s'imposent comme catégorie sociale structurée. Ceux du Sud, notamment se sont distingués par une protesta agressive car s'estimant écartés des sites pétroliers. Du reste, le siège du ministère du Travail est depuis des mois de plus en plus harcelé par ces jeunes demandeurs d'emploi. Pour ce qui est des corps communs, ils ont décidé d'observer une grève de 7 jours. Celle-ci a pris effet hier à l'appel du Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE). Constitués grosso modo,

de travailleurs de cantines et d'agents d'hygiène, d'agents de saisie, de secrétaires, d'agents administratifs et assimilés administratifs, d'archivistes, de laborantins, d'agents d'entretien et de sécurité, de documentalistes, de factotums et de chauffeurs, les corps communs souffrent de «marginalisation et de disparités par rapport aux autres travailleurs de l'éducation» selon le SNTE. Sur les tablettes de ce syndicat figurent notamment un salaire de 30.000 DA pour les travailleurs des corps communs

percevant actuellement des salaires entre 15.000 et 18.000 DA. Quant aux travailleurs et professionnels des corps communs, ils réclament leur intégration dans le corps de l'éducation au regard, argument-ils, de leur relation directe avec les élèves. Le SNTE revendique entre autres le rétablissement des primes de risque, de documentation et de rendement à hauteur de 40% avec effet rétroactif à partir du 1er janvier 2008. Pour leur part des employés dans le cadre du pré-emploi ont investi dimanche l'entrée du ministère du Travail (ils étaient 50 environ) pour dénoncer les conditions dans lesquelles ils sont exploités. Conçu comme une phase de préparation à l'emploi permanent, le pré-emploi, selon ceux qui ont eu à l'exercer, ne prémunit pas pour autant contre le chômage. A l'issue du poste occupé et sous rémunéré pendant quelques mois, le candidat à l'emploi se retrouve éjecté dans la nature. Cela étant, à l'autre bout, Laghouat, 400 km au sud d'Alger vient étendre l'aire de la protesta dans le Sud, après Ghardaïa et Ouargla. Une grève générale a marqué la journée de dimanche à Laghouat. La colère s'est propagée dans cette ville à la suite d'une distribution de logements. Les protestataires ont bénéficié à l'occasion du soutien de dizaines de chômeurs, de commerçants, de transporteurs ainsi que des enseignants qui ont tous rejoint le rassemblement devant le siège de la wilaya. Ça chauffe !

L. G.

CORPS COMMUNS ET PROFESSIONNELS AFFILIÉS AU SNTE

Un débrayage pour de meilleures conditions socioprofessionnelles

PAR RAYAN NASSIM

Le personnel des corps communs et professionnels relevant du Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE) ont entamé hier une grève d'une semaine pour revendiquer leur intégration dans le corps de l'éducation..

Dans une déclaration à l'APS, le chargé de communication du SNTE, Abdelhakim Aït Hamouda, a expliqué que les corps communs et professionnels sont constitués notamment d'agents de saisie, de secrétaires, d'agents administratifs et

assimilés administratifs, d'archivistes, de laborantins, d'agents d'entretien et de sécurité, de documentaristes, de factotums, de chauffeurs, de travailleurs de cantines et d'agents d'hygiène.

Il a justifié le recours à la grève par "les mauvaises conditions que vivent les travailleurs de ces corps" qui souffrent, a-t-il dit, de "marginalisation et de disparités par rapports aux autres travailleurs de l'éducation". Selon M. Aït Hamouda, le syndicat revendique un salaire de 30.000 DA pour les travailleurs des corps communs qui

perçoivent actuellement des salaires entre 15.000 et 18.000 DA.

Les travailleurs et professionnels des corps communs revendiquent par ailleurs leur intégration dans le corps de l'éducation compte tenu de leur relation directe avec les élèves et le staff pédagogique. Ils demandent également le rétablissement des primes de risque, de mise à niveau, pédagogique, de documentation et de rendement à hauteur de 40% avec effet rétroactif à partir du 1er janvier 2008 ainsi que la généralisation de la prime de permanence estimée

à 40% avec effet rétroactif.

La taux de suivi la cette grève "variait d'une région à l'autre", a fait savoir M. Aït Hamouda

R. N.

PROGRAMME DU LOGEMENT 2010/2014

1,2 million d'unités livrés à terme

PAR LAKHDARI BRAHIM

Quelque 1,2 million de logements, sur les 2,450 millions d'unités inscrites au programme 2010-2014, seront livrés au terme du quinquennat, a déclaré le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Nourredine Moussa. L'année 2011 a été "exceptionnelle", tant au plan du lancement des programmes que du rythme de réalisation des chantiers, ce qui devrait permettre la livraison en 2012 de plus de 200.000 logements, a-t-il indiqué dans un entretien

au quotidien national *El Moudjahid* publié lundi

Dans le sillage de 2011, "la cadence sera accentuée durant les prochaines années jusqu'en 2014" ce qui aurait pour effet "d'intensifier" les livraisons de logements pour atteindre éventuellement à terme "le chiffre de 1,2 million de logements", moyennant "une livraison de 300.000 logements par an", a-t-il assuré.

En outre, le gouvernement a pris "toutes les mesures au niveau national pour la mise à la disposition par les wilayas de terrains urbanisables ou à

intégrer dans les périmètres urbanisables et qui seront réservés à l'implantation des programmes", afin d'aider à la maîtrise des réalisations, poursuit M. Moussa. S'agissant de la répartition du programme national de logements, le premier responsable du secteur a indiqué qu'elle s' "est opérée selon les besoins exprimés par chacune des wilayas du pays et en fonction des terrains retenus pour le programme", soit près de 2,5 millions de logements.

"Les besoins réellement exprimés se sont élevés à 1,2 million de logements, ce qui

permettra de prendre en charge la demande nationale enregistrée", a affirmé le ministre. Alors que le pays a fait une avancée dans la maîtrise du temps de réalisation, s'approchant désormais des "délais compris entre 20 et 30 mois pour un chantier", le secteur continue de souffrir, de "l'absence de main d'œuvre qualifiée, de ruptures d'approvisionnements en matériaux de construction et du manque d'efficacité des entreprises de réalisation et de l'indiscipline des promoteurs immobiliers", a regretté M. Moussa.

L. B.

TLEMCEM

31 qx de kif traité saisis à Maghnia

Une quantité de trente et un (31) quintaux de kif traité a été saisie, dans la nuit du dimanche à lundi, à Maghnia, par les éléments du service régional de lutte contre les stupéfiants relevant de la sûreté de wilaya de Tlemcen.

Le responsable de ce service a précisé, hier, au cours d'une conférence de presse, que cette quantité de drogue a été découverte, soigneusement dissimulée à l'intérieur d'un fourgon garé à l'intérieur d'une habitation. La drogue était emballée dans cent vingt sacs. Cinq personnes, âgées entre trente et quarante ans, ont été arrêtées dans le cadre de cette affaire et une enquête a été ouverte, a indiqué, en outre, le même responsable. De leur côté, les services de la Gendarmerie nationale ont réussi, dernièrement, à saisir 48 quintaux de kif traité aux alentours de la localité de Souahlia, toujours dans la wilaya de Tlemcen.

APS

AGRÉMENT DE NOUVEAUX PARTIS

Ould Kablia à pied d’œuvre

Le ministère de l’Intérieur et des Collectivités locales semble accentuer la cadence s’agissant de l’examen des dossiers d’agrément des nouveaux partis politiques.

PAR KAMAL HAMED

En effet le département ministériel de Daho Ould Kablia a, dans ce cadre, adressé plusieurs correspondances aux partis qui ont déposé leurs dossiers d’agrément les invitant à se rapprocher de ses services. C’est ainsi que les délégations de quelques nouvelles formations politiques ont été, selon des sources concordantes, reçues ces derniers jours au ministère de l’Intérieur. Il en a été ainsi, notamment d’une délégation représentant le Front pour la justice et le développement (FJD), conduite par son leader Abdallah Djaballah, des représentants du Front national pour le changement, dont le porte-parole est Abdelmadjid Menasra et aussi d’une délégation de l’UDR, que préside Amara Benyounès. Selon des sources partisanses ces rencontres avec les proches collaborateurs du ministre de l’Intérieur ont surtout permis à l’administration de demander aux dirigeants de ces nouveaux partis, qui ont la particularité d’avoir déjà déposé leurs dossiers d’agrément, de s’adapter aux nou-



velles règles édictées par la nouvelle loi organique relative aux partis politiques adoptée par les deux chambres du Parlement et qui attend, toutefois, le quitus du Conseil constitutionnel afin d’être promulguée et d’entrer, par voie de conséquence, en vigueur. En termes plus clairs le ministère a demandé à ces nouveaux partis d’introduire certains changements afin de se conformer aux nouvelles dispositions de la nouvelle loi. Il est certain que le ministère de l’Intérieur va saisir tous les nouveaux partis en quête d’agrément, à tout le moins ceux ayant déjà déposé leurs dossiers. Il faut dire que le temps presse car les élections législatives, qui auront lieu dans pas moins de quatre mois, se profilent de plus en plus à l’horizon et les nouveaux partis y prendront part comme l’a indiqué le président de la République. D’où la

course contre la montre engagée par le département de Daho Ould Kablia qui a mobilisé d’importants moyens pour mener à bien cette mission. D’ailleurs le ministre a, à cet effet, instruit ses services pour traiter avec célérité les dossiers de création de nouveaux partis politiques, Daho Ould Kablia a, rappelons-le, affirmé il y a quelques jours, que les nouveaux partis seront agréés après la tenue de leurs congrès constitutifs s’ils sont conformes à la loi. Selon les déclarations du ministre, les partis, dont l’examen des dossiers révélera la recevabilité (dossiers complets et conformes) pourront tenir leurs congrès constitutifs dès délivrance de la décision du ministère chargé de l’Intérieur, et ce, dans les quinze jours qui suivent la date de publication de la loi organique relative aux partis politiques. Il est donc certain que les

prochaines élections législatives verront la participation de nouveaux partis qui essayeront ainsi d’avoir une place sur l’échiquier politique national. Une dizaine de partis au moins sera en mesure d’obtenir un agrément.

K. H.

L'ORGANISATION DES CONGRÈS CONSTITUTIFS DES PARTIS

Le rappel du ministère de l’Intérieur

Le ministère de l’Intérieur et des Collectivités locales a rappelé lundi aux partis politiques, dont les dossiers de constitution sont en cours d’instruction au niveau de ses services, que l’organisation de tout congrès constitutif est assujettie à la délivrance préalable d’une autorisation sous forme d’arrêté par le ministre de l’Intérieur.

"Certains partis politiques, dont les dossiers de constitution sont en cours d’instruction au niveau des services du ministère de l’Intérieur, ont déjà programmé la tenue de leurs congrès constitutifs dans un délai très rapproché, c’est-à-dire sans attendre la promulgation de la loi organique relative aux partis politiques", a indiqué le ministère dans un communiqué. Le ministère de l’Intérieur a informé que l’article 22 de ladite loi dispose que l’organisation de tout congrès constitutif est assujettie à la délivrance préalable d’une autorisation sous forme d’arrêté par le ministre de l’Intérieur, "document qui ne peut être établi évidemment que par référence à la loi dès sa publication imminente au Journal officiel".

APS

CRISE DU FLN

Les redresseurs veulent une trêve ?

La crise du FLN semble s’acheminer vers l’apaisement. C’est en tous cas ce que laissent supposer certaines informations. En effet à en croire ces informations, le mouvement de redressement et d’authenticité, qui s’oppose frontalement à la ligne politique du secrétaire général du vieux parti depuis de longs mois déjà, aurait manifesté la volonté d’enterrer la hache de guerre. Le coordinateur national du mouvement, Salah Goudjil, aurait à cet effet adressé une correspondance au secrétaire général du parti, Abdelaziz Belkhadem, dans laquelle il aurait clairement souhaité que les deux parties observent une trêve dans le conflit qui les oppose depuis un peu plus d’une année maintenant. Une information, notamment si elle

se confirme, qui va certainement surprendre la majorité des observateurs et des analystes. Car si c’est vraiment le cas, cette position constituerait un virage de 180° pour les redresseurs du FLN. Ce, d’autant qu’il y a juste quelques jours, Salah Goudjil et ses partisans ont clairement pointé du doigt Abdelaziz Belkhadem. Dans un communiqué rendu public les redresseurs ont en effet estimé que Abdelaziz Belkhadem assumerait tout seul la responsabilité de la situation que traverse le parti.

Il s’agit en effet «d’une crise dangereuse et inédite que vit le parti sur le plan politique et organique», note en effet Salah Goudjil, qui a signé ce communiqué, avant d’ajouter que «les pratiques démocratiques sont absentes

dans la gestion du parti, qui est géré en dehors de son règlement intérieur et de son statut particulier... une vérité qui peut se résumer dans le fait que le parti s’est démarqué de sa base militante depuis le 9e congrès contesté et le renouveau des instances de base par des désignations sans passer par le vote». Dans ce même document le mouvement de redressement confirme, une fois de plus, sa volonté de participer aux prochaines élections législatives avec ses propres listes. Les opposants de Belkhadem ont déjà brandi cette menace, notamment au lendemain de l’échec des négociations entre Abdelaziz Belkhadem et Salah Goudjil, qui se sont rencontrés, pour rappel, à deux reprises.

K. H.

LA SUGGESTION D’ ABDELMALEK SERRAÏ SUR L’AFFAIRE ARCELOR MITTAL ALGÉRIE

Une reprise partielle ou totale de l’usine serait la meilleure option

PAR SADEK BELHOUCINE

C’est l’option que suggère, Abdelmalek Serraï, expert en économie pour résoudre la crise née au lendemain de la notification de cessation de paiement du complexe sidérurgique ArcelorMittal d’Annaba depuis le 3 janvier dernier. Elle a été soumise dimanche au tribunal d’El-Hadjar, territorialement compétent, selon des sources judiciaires. "Cette procédure obéit aux dispositions du code de commerce prévues dans ce cas de figure", a fait réagir le Premier ministre, Ahmed Ouyahia qui, lors d’une conférence de presse tenue à Alger, a déclaré que «l’État ne peut pas délaisser le complexe et ne participera pas à sa fermeture». Du côté de la direction d’ Arcelor Mittal à Annaba, on tente de dédramatiser l’ampleur de la crise. "ArcelorMittal Annaba n’est pas en situation de dépôt de bilan", affirme le directeur général d’Arcelor Annaba, Vincent Le Gouic, son personnel technique et des avocats de l’entreprise ont procédé à la déclaration de cessation de paiement, conformément aux dispositions du code de commerce.

La même source indique, par ailleurs, dans le même document que le groupe ArcelorMittal «travaille avec ses partenaires algériens pour mettre en place les garanties nécessaires de façon à résoudre dans les meilleurs délais le problème de financement de la société et assurer le retour rapide à un fonctionnement normal». Abdelmalek Serraï qui constate que l’Algérie affiche sérieusement ses intentions à négocier estime qu’il faut voir ce qu’il y a à corriger, tant sur les assurances sociales des travailleurs du complexe, le fisc, les créanciers nationaux et étrangers. Il met aussi en garde contre ce que peut véhiculer «le message» d’Arcelor Mittal en soumettant sa notification de cessation de paiement au tribunal d’El Hadjar. Selon l’expert économiste, «ce message est très dangereux» en ce sens qu’il tente de démontrer qu’il y a de grandes difficultés à investir en Algérie et des pressions sont exercées sur les investisseurs. Ce message tente aussi de démontrer que le groupe Arcelor Mittal qui réalise des performances positives à l’étranger peine à faire de même en Algérie en raison de l’environnement instable (grèves

des travailleurs récurrentes) et des conditions d’exploitations non convenables. Il pense que les négociations dans l’état actuel des choses vont «durer» et auront un «impact non négligeable vis à vis du milieu industriel à l’international». Il salue la position du syndicat UGTA de l’entreprise qui a saisi «l’enjeu» de cette crise et estime que "le gouvernement n’a pas à intervenir dans un conflit commercial entre la banque et le groupe si ce n’est pour préserver les milliers de postes de travail menacés de destruction". Rappelons que la direction de la filiale du géant indien de la sidérurgie n’avait pas réussi à obtenir de la Banque extérieure d’Algérie (BEA) un prêt de 200 millions de dollars (environ 157,2 millions d’euros) pour effectuer des travaux de rénovation des installations et rembourser un prêt de 120 millions de dollars contracté auprès de cette même institution. D’après Arcelor Mittal Annaba, la BEA a refusé ce nouveau crédit faute de garanties préalables.

S. B.

ILS PLANIFIAIENT PLUSIEURS OPÉRATIONS

10 trafiquants d’armes arrêtés à Blida

Dix trafiquants d’armes ont été arrêtés, au cours du week-end dernier, par les éléments de la Gendarmerie nationale de Blida. Les détails de cette affaire, solutionnée par les éléments de la Section de recherches de la wilaya en étroite collaboration avec les gendarmes d’Oued El-Alleug, remontent à jeudi passé lorsque le jeune S. K. âgé de 24 ans, blessé par balle, a été admis au CHU de Blida. C’est ainsi que l’enquête a été diligentée, même si les parents du blessé n’ont pas fait preuve de coopération avec les services de sécurité, ces derniers ont tout de même découvert que le jeune s’était blessé en manœuvrant un PA.

S. K. a fini par passer aux aveux. Il a indiqué que cette arme lui a été vendue par le dénommé C. N. «Les deux amis ainsi que les autres mis en cause avaient en tête quelques projets» souligne-t-on auprès de la cellule de communication du groupement de Gendarmerie nationale de Blida. Arrêté, le trafiquant d’armes a à son tour indiqué son «fournisseur». Selon les dires de C. N. il aurait volé cette arme au dénommé S. K. âgé de 55 ans. A l’exception de ce quinquagénaire, la tranche d’âge des mis en cause oscille entre 19 et 27 ans. C’est lors de la perquisition de son domicile que l’autre PA ainsi qu’un lot de munitions ont été découverts ensevelis dans le jardin. Quelle est la provenance de ces armes ? Ont-elles été utilisées dans des crimes ou attentats terroristes ? Remontent-elles à la décennie noire ? Autant de questions qui demeurent pour l’heure sans réponse, indique-t-on de même source. Outre les 3 mis en cause, 7 autres individus impliqués dans cette affaire ont été arrêtés pour constitution d’association criminelle de malfaiteurs, trafic illicite d’armes et munitions, détention illégale d’arme à feu de 4e degré ainsi que complicité et non dénonciation d’un crime. Ces trafiquants ont-ils des liens avec des groupes terroristes ? Notre interlocuteur s’est contenté de dire : « Les mis en cause ont été présentés devant la justice. Vous pouvez avoir des informations auprès du parquet ».

A. B.

CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES 2011-2012

Des conditions viables, selon Benaïssa

Les performances de la production agricole nationale pourront connaître une progression durant cette année en ce sens que, d'ores et déjà, le travail de la terre a commencé sous de bons auspices.

PAR AMAR AOUIMER

Ainsi, le département de Rachid Benaïssa annonce que la campagne labours-semailles 2011-2012 se déroule dans de bonnes conditions à la faveur des mesures d'encadrement techniques, économiques et d'organisation prises par le ministère de l'Agriculture et du développement rural, par le biais des instituts techniques et scientifiques, soutenues par une pluviométrie appréciable, tandis que les superficies semées, à la fin décembre 2011, ont atteint plus de 2.9 millions d'hectares.

Les quantités de semences livrées aux céréaliculteurs, à cette période, s'élèvent à 1.5 millions de quintaux, contre 1.3 million de quintaux livrés au cours de la campagne écoulée, à la même période, soit une augmentation de 16% ».

Il convient de noter, à ce titre, ajoute le ministre, que les agriculteurs recourent de plus en plus aux semences certifiées et réglementaires. Cela aura un impact positif remarquable sur la production et la productivité, alors que « s'agissant de l'enlèvement des engrais, 526.000 quintaux d'engrais phosphatés, et 123.000 de quintaux azotés ont été livrés aux céréaliculteurs.

En termes de fertilisation, jusqu'au 18 décembre 2011, les superficies fertilisées ont atteint 490.000 hectares, contre 456.000 hectares durant la campagne écoulée à la même date.

Il convient de noter que les conditions climatiques ayant caractérisé la campagne labours-semailles 2011-2012, ont été globalement favorables pour les travaux de préparation du sol et des semis.

Aussi, la présente campagne labours-semailles se déroule dans un contexte mar-



Rachid Benaïssa.

qué par plusieurs actions, à savoir, la mise en place du comité de suivi de la campagne, installé au niveau de l'ensemble des Directions des services agricoles (DSA), le maintien du guichet unique regroupant l'ensemble des services OAIC-BADR-CNMA facilitant et simplifiant l'accès au crédit pour l'acquisition des intrants, et enfin, la mobilisation des Coopérative de céréales et de légumes secs (CCLS) pour assurer la disponibilité des semences et engrais nécessaires au bon déroulement de la campagne.

En outre, il faut ajouter la reconduction du crédit sans intérêt «RFIG», l'accompagnement technique des céréaliculteurs par les institutions techniques spécialisées et les CCLS et la pleine utilisation des équipements des unités de prestation de service des CCLS.

A cet éventail de mesures techniques, économiques et d'organisation, il est utile de mentionner les actions de proximité que mènent les CCLS, la Chambre d'agriculture et les instituts techniques, relevant du ministère de l'Agriculture, au profit des

céréaliculteurs. Ces actions se traduisent par la campagne de sensibilisation et de vulgarisation menée sur le terrain, et qui sont liées notamment à l'importance d'utiliser les engrais et les semences certifiées, et d'application des méthodes modernes dans les travaux culturaux tout en suivant les itinéraires techniques de la culture et le calendrier des interventions, ce qui permet d'améliorer considérablement la production et la productivité.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de renouveau agricole et rural, marquée par une adhésion massive des céréaliculteurs, le ministère de l'Agriculture a procédé, dès 2010, à la réorganisation de la filière céréalière. Cette restructuration s'est traduite, sur le terrain, par, notamment, l'installation du Comité Interprofessionnel des céréales (CIC), suivie par la mise en place de 06 comités régionaux Interprofessionnels des céréales (CRIC), situés dans les principaux pôles céréaliers, à savoir Oran, Ouargla, Sétif, Tiaret, Blida et Constantine.

Véritable instrument de concertation,

de dialogue et de prise de décisions, le CIC - dont la création s'inscrit dans le cadre de la réorganisation et de la restructuration de la filière céréalière - vise à mettre en synergie l'ensemble des professionnels de la filière céréalière et créer ainsi les conditions nécessaires pour assurer le développement durable de cette dernière.

Il est également important d'insister sur le climat de confiance qui s'est installé, et la relation de complémentarité qui existe, entre l'interprofession agricole et les agriculteurs. Situation qui en dit long sur l'évolution positive des mentalités des céréaliculteurs.

Les exportations hors hydrocarbures ne représentent que 3 % du total des exportations nationales dont environ 600 millions de dollars sont des produits agroalimentaires.

L'Algérie pourrait bien optimiser ses exportations agricoles, tant les potentialités existent et les opportunités d'investir le marché international sont réelles.

A. A.

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Safex et Algex, principaux acteurs

En organisant de multiples et importantes rencontres pour sensibiliser les producteurs et les exportateurs à s'intéresser davantage aux activités export, l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex) contribue activement à encourager les exportations hors hydrocarbures, considérées comme une excellente alternative, ou tout simplement un bon complément pour les exportations tous produits confondus (hydrocarbures).

Ainsi, les responsables de l'Algex indiquent que « le Canada octroie des services aux exportateurs algériens et aux à opérateurs économiques en les aidant par l'apport technique d'un conseiller canadien spécialisé ». Selon ce conseiller, qui est un ancien responsable commercial d'une société au développement international et en même temps en charge du service marketing et des ventes au Canada et aux Etats-Unis d'Amérique il est possible de soutenir et d'orienter les exportateurs et les petites et moyennes entreprises algériennes.

Selon l'Algex, ce responsable canadi-

en est en mesure « de proposer une offre de développement commercial sur le marché canadien, friand en produits agroalimentaires algériens biologiques, notamment au bénéfice des PME ayant les opportunités de pouvoir s'appuyer sur un cadre commercial pour le lancement de leurs produits et leurs marchandises sur l'ensemble du vaste territoire canadien. Il est également question de prospecter le marché et mettre en place un réseau de distribution ».

Les services commerciaux canadiens apportent un accueil spécial et une assistance technique adéquate aux exportateurs et aux entreprises algériennes et leurs représentants par le biais de l'incubation et la représentation d'entreprises à travers, notamment, une orientation et des conseils d'ordre commercial pour introduire les PME algériennes sur le marché nord-américain.

La Société algérienne des foires et

exportations (Safex) est l'une des plus importantes institutions publiques nationales encourageant les exportations hors hydrocarbures en faisant des foires et des salons internationaux le vecteur de promotion de la production « made in Algeria » et les exportations des produits du terroir.

Comme le souligne Rachid Gasmi, Président-directeur général de la Safex, « la conjoncture économique mondiale vient de nous rappeler brutalement la nécessité stratégique de casser définitivement la dépendance de notre économie nationale envers les seuls hydrocarbures » tout en insistant sur « la nécessité et l'urgence d'élaborer une véritable stratégie nationale de substitution aux exportations des hydrocarbures comme seule ressources de rentrées en devises du pays ».

A. A.



DURANT 2011

Hausse de la production de lait cru collecté

La production de lait cru collecté auprès des éleveurs a atteint 572 millions de litres en 2011, en hausse de 46,66% par rapport au niveau de l'année précédente, alors que la filière a réalisé un chiffre d'affaire de 146 milliards de DA, a affirmé dimanche le ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

PAR RYAD EL HADI

L'augmentation du niveau de la collecte de lait cru issu de la production nationale est parmi "les performances enregistrées par la filière lait en 2011", a estimé le ministre de l'agriculture et du développement rural, M. Rachid Benaïssa qui a présidé une réunion d'évaluation de la filière à laquelle ont pris part les présidents des comités interprofessionnels du lait. En 2010, la production laitière collectée s'était établie à 390 millions de litres contre 290 millions de litres en 2009. L'année 2011 a connu une nette amélioration de la disponibilité du lait sur le marché comparativement à 2010, qui a enregistré des perturbations au niveau de plusieurs régions du pays, a constaté M. Benaïssa, qui a noté les efforts consentis par la filière dans l'alimentation des zones déficitaires. Autre indice "positif" relevé par le ministre: le nombre de vaches laitières importées par les éleveurs privés, qui a atteint 26.000 têtes contre 25.000 en 2010 et 15.000 en 2009, soit un total de 66.000 génisses en trois ans. Ces données signifient que "la capacité de production



s'est renforcée", selon le ministre qui note également un regain d'intérêt pour la relance des cultures fourragères. Il a souligné également que l'Etat était prêt à étudier toute proposition qui adhère aux objectifs tracés, à savoir, l'augmentation de la production nationale et la substitution, graduelle, à l'importation de la poudre de lait, laquelle va aller en diminution, selon le directeur général de l'ONIL, M. Fethi Messar. "Quand il y a une production importante de lait cru, il y aura, obligatoirement, une réduction des importations de la poudre de lait", a-t-il indiqué à la presse. Il a affirmé que les importations de la poudre destinée à la régulation du lait pasteurisé conditionné en sachets, vendu à un prix administré de 25DA/litre, ont baissé en 2011 et devraient continuer à régresser

en 2012. Il n'a pas donné de chiffres sur le niveau de cette baisse. La facture totale des importations de poudre de lait (effectuées par les secteurs public et privé) a atteint 800 millions de dollars en 2010. Pour constituer ses stocks stratégiques, l'ONIL a effectué des achats "importants" en 2011 qui lui suffiront à faire face à la demande du marché, et ce, jusqu'à l'été prochain, selon M. Messar.

L'office, qui gère le dispositif de développement de la production nationale de lait, a signé des conventions avec 114 laiteries dont 15 publiques pour les approvisionner en poudre de lait subventionnée en contrepartie de leurs engagements d'intégrer le lait cru dans le processus de production du lait pasteurisé. Sur les 114 laiteries intégrées dans ce dispositif, 38 fabriquent leurs produits à base de lait cru seulement sans utiliser la poudre. Plus de 16.000 éleveurs sont liés à ce dispositif sur plus de 26.000 que compte la filière. Par ailleurs, les membres des comités interprofessionnels du lait ont soulevé plusieurs contraintes auxquelles fait face la filière dont l'alimentation fourragère. Ils ont demandé aux pouvoirs publics de mobiliser tous les moyens l'extention des cultures fourragères.

Les professionnels recommandent également l'élargissement du dispositif de soutien à la culture du maïs à d'autres aliments ainsi qu'aux intrants et aux semences fourragères, ainsi que la nécessité d'accorder une plus grande importance à la formation des éleveurs et leurs enfants. Ils ont relevé enfin une féroce concurrence dans la collecte de lait cru auprès des éleveurs exercée par les grands transformateurs, qui fabriquent les produits laitiers dérivés, au détriment des "petits industriels".

R.E.

COURS DES CHANGES

Stabilité de l'euro face au dollar

L'euro se stabilisait lundi avant une rencontre entre la chancelière allemande et le président français, mais restait sous pression face au regain de mauvaises nouvelles sur la crise de la dette en Europe. La monnaie européenne valait 1,2718 dollar lundi matin, contre 1,2717 dollar vendredi soir, après être descendu à 1,2665 dollar en début d'échanges asiatiques, son plus bas niveau en 16 mois. "L'euro est tombé à un plus bas de 16 mois face au dollar après la publication de très bons chiffres sur l'emploi américain", notaient les analystes de Phillip Futures.

Les cambistes anticipent une hausse du dollar devant l'amélioration des perspectives économiques des Etats-Unis, alors que la monnaie unique était au contraire plombée par le regain d'inquiétudes sur l'Espagne, l'Italie et la Grèce, relevaient les analystes.

Les investisseurs craignent que les dirigeants de la zone euro ne prennent pas de mesures concrètes lors de leurs réunions prévues cette semaine, ont commenté les analystes de DBS Group Research. En outre, la directrice du Fonds monétaire international (FMI) ne s'est montrée que relativement optimiste vendredi sur l'avenir de la monnaie unique, ce qui n'a pas rassuré les investisseurs.

Autre motif de tension, l'hebdomadaire allemand Der Spiegel a rapporté samedi que le Fonds avait de plus en plus de doutes sur la capacité de la Grèce à réduire son endettement, et que soit Athènes allait devoir accélérer la consolidation de ses finances publiques, soit les créanciers privés allaient devoir renoncer à être remboursés dans une ampleur encore plus importante qu'évoqué jusqu'à présent.

R.E.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Plusieurs actions à partir de 2012

Plusieurs actions visant à améliorer l'efficacité énergétique dans divers secteurs sont programmées par l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) pour l'année 2012 dans le cadre du Programme national de maîtrise de l'énergie (PNME). Ces actions devraient notamment toucher l'habitat, les transports, la reconversion des automobiles en GPL carburant (GPL/C) et l'installation de chauffe-eaux solaires, a indiqué M. Kamel Dali, directeur des projets à l'APRUE, dans un entretien accordé à l'APS. Ainsi, dans le secteur de l'habitat, c'est l'opération Eco-bât qui se poursuit avec les travaux en cours pour la réalisation de 600 logements sociaux à haute perfection énergétique (HPE) à travers 11 wilayas en collaboration avec les OPGI (Offices de la promotion et de la gestion immobilière) de ces wilayas. Il s'agit des wilayas d'Alger, Skikda, Oran, Blida, Tamanrasset, Mostaganem, Bechar, Laghouat, Djelfa, El Oued et Sétif. La quasi totalité des habitations inscrites dans cette opération devraient être réceptionnée l'année prochaine, selon M. Dali. Mais au delà de cette opération pilote lancée en 2011 et dont les surcoûts de construction sont financés à hauteur de 80% par le Fonds national de maîtrise de l'énergie (FNME), l'APRUE "entend généraliser le cahier de charges relatif aux constructions à haute performance énergétique sur l'ensemble des projets de construction d'habitat et d'équipements publics engagés par l'Etat", souligne M. Dali. Le concept du HPE est un ensemble de normes qui rendent compte des performances énergétiques (consommation réduites), sanitaires (matériaux non nocifs à la santé des occupants) et aussi en matière de respect de l'environnement d'un bâtiment au niveau de sa conception et de son entretien, explique-t-on. En parallèle, le projet pilote de rénovation thermique visant certains édifices publics lancé, lui aussi, en 2011, devrait s'élargir pour toucher les

habitations individuelles des particuliers "dés qu'un mécanisme financier adéquat soit conclu avec une banque de la place", ajoute le même responsable qui s'attend à ce que ce partenariat soit conclu courant 2012. D'après les explications de ce cadre, les travaux de rénovation thermique concernent, entre autres, les parois, les toitures et les ouvrants des constructions. S'agissant du secteur des transports, l'opération Prop-air, initiée dans le cadre du PNME, se poursuivra avec un nouveau dispositif financier pour l'acquisition et le montage de kits de GPL carburant pour les véhicules particuliers. Ce dispositif portera sur une subvention directe accordée par le FNME à tout particulier désirant équiper sa voiture d'un kit GPL/C. Il prendra ainsi le relais d'un dispositif similaire lancé il y a deux ans avec le concours de la Banque de

développement local (BDL) mais dont les résultats étaient "en deçà des attentes" en raison d'un faible engouement pour l'opération. Toujours dans le cadre de Prop-air, l'APRUE compte introduire à partir de 2013 des conventions avec les concessionnaires automobiles opérant en Algérie portant sur un soutien à hauteur de 25% des coûts de reconversion en GPL/C de leurs gammes de véhicules neufs roulant en essence. La même subvention sera proposée aux entreprises voulant doter leurs flottes automobiles en kits GPL/C, selon M. Dali. A propos de l'opération Alsol, qui consiste en l'installation de chauffe-eaux solaires pour habitations et équipements publics, le même cadre a révélé que ces équipements, jusqu'à présent importés, devraient être prochainement fabriqués localement à la faveur d'un partenariat entre un opéra-

teur privé spécialisé dans ce segment et l'Union de développement de la technologie solaire (UDTS) qui vient de concevoir un prototype local. Ceci permettra notamment de "réduire d'au moins 50% le prix de ces kits et aussi de créer une nouvelle activité industrielle qui contribuera à absorber le chômage", a-t-il affirmé. Ainsi, ce programme, qui sera piloté par l'agence New Energy Algeria (NEAL), bénéficiera aussi d'une subvention accordée par le FNME. Il est prévu, dans ce cadre, d'installer en 2013 quelque 6.000 kits individuels en plus d'une superficie globale de 10.000 m² de panneaux solaires thermiques pour les habitations collectives. Cette opération a été précédée par un projet pilote qui portait, entre 2007 et 2011, sur l'installation de 400 kits individuels par an.

R.E.

RESCRIT FISCAL

Une nouvelle forme de dialogue entre la DGI et les contribuables

Le dialogue entre l'administration fiscale et les contribuables sera renforcé durant l'année en cours à la faveur de l'application de la loi de finances pour 2012 qui a encouragé le recours au "rescrit fiscal", a indiqué dimanche un responsable de la Direction générale des impôts (DGI). La nouveauté apportée par la LF 2012 n'est pas l'introduction du rescrit fiscal lui-même, puisque cette pratique existait déjà, mais consiste

en "l'obligation de l'administration fiscale de répondre à la lecture fiscale du contribuable dans un délai de quatre mois, au delà duquel cette lecture lui sera opposable", a expliqué le Directeur du contentieux à la DGI, M. Ghanemi Arezki. Cette "nouvelle forme de dialogue très forte entre la DGI et les contribuables", sera d'abord appliquée au niveau de la DGE (Direction des grandes entreprises) pour être ensuite élargie aux petits

contribuables, a-t-il précisé. Le rescrit fiscal ouvre droit au contribuable à envoyer sa propre lecture de sa situation fiscale à l'administration. Grâce à une disposition de la LF 2012 cette dernière doit rendre sa réponse au terme de quatre mois au maximum. Si la DGE ne répond pas à la fin de cette échéance, elle "aura à appliquer la fiscalité proposée par le contribuable sans avoir le droit de la rehausser durant toute la période conve-

nue", a soutenu le Directeur de la Législation fiscale à la DGI, M. Mustapha Zikara. Toutefois, si l'administration fiscale découvre des "manipulations" dans la lecture du contribuable, elle peut alors procéder à réviser le rescrit fiscal, selon le même responsable qui intervenait lors d'une journée d'informations sur la loi de finances 2012 à laquelle ont participé des dizaines de chefs d'entreprises.

R.E.

CONSTANTINE, CONSTRUCTIONS INACHEVÉES

3.340 demandes pour la mise en conformité

Erigées en dehors des règles d'urbanisme, 3.340 constructions ont été recensées et pour lesquelles des demandes de mise en conformité ont été établies à ce jour dans la wilaya de Constantine, a indiqué le Directeur de l'urbanisme et de la construction (DUC).

PAR BOUZIANE MEHDI

Dénombrées depuis la promulgation en 2008 de la loi portant mise en conformité des constructions et leur achèvement, 1.100 dossiers, sur l'ensemble de ces demandes, ont déjà été traités, a précisé M. Abdelazziz Annab, jugeant "infime" ce nombre par rapport à celui des 8.000 bâtisses en chantier à l'échelle de la wilaya.

Dans ce contexte, le DUC a estimé que ce chiffre "ne reflète nullement la réalité". Le nombre de constructions non conformes étant, selon lui, "beaucoup plus important que celui annoncé, étant donné qu'il est établi que les populations des zones rurales érigent généralement leurs habitations sans permis de construire".

Ce "manque d'engouement" est dû à l'absence de campagnes de sensibilisation



et d'information pour expliquer les objectifs de cette loi aux concernés qui ne se sont pas encore manifestés pour régulariser leur situation, quatre ans après la promulgation de ladite loi, a expliqué le même responsable à l'APS.

Pour l'heure, cette opération de mise en conformité, destinée à assainir le parc immobilier dans les 12 communes de la wilaya, "demeure toujours au stade de réception des dossiers", a ajouté M. Annab, considérant que le désordre qui caractérise la wilaya de Constantine en matière d'urbanisme a pris, au fil du temps, des "proportions inquiétantes". Au cours des 15 dernières années, les centres

de vie en zones rurales ont, en effet, connu une extension effrénée, marquée par une gestion antérieure du foncier que M. Annab a qualifiée de "hasardeuse, sinon chaotique".

Présentée comme l'une des principales causes de cette situation, l'ampleur de l'exode rural a également été mise en exergue par ce responsable qui a considéré que la démarche en cours (mise en conformité) permettra de "mettre fin à l'anarchie urbanistique qui altère considérablement l'environnement et le cadre de vie des citoyens".

B. M.

EL-BAYADH, HAUT COMMISSARIAT AU DÉVELOPPEMENT DE LA STEPPE

Projet de réhabilitation de la nappe alfatière



Le projet pilote de réhabilitation et de gestion durable de la nappe alfatière a été au centre des travaux d'un atelier organisé, jeudi dernier à El Bayadh, à l'initiative du Haut commissariat au développement de la steppe (HCDS).

Initiée en coordination avec le mouvement écologique algérien (MEA), cette rencontre s'assigne, entre autres objectifs, la mise en relief de ce projet pilote visant la préservation de la nappe alfatière de 58.000 hectares, situés dans la commune enclavée de Stiten, 44 km du chef-lieu de

la wilaya, à la faveur d'un montage financier entre l'Union internationale de la conservation de la nature (UICN) et le HCDS, a indiqué le responsable de ce dernier établissement.

Dans son exposé, Halima Slimani de l'université Houari-Boumediène d'Alger, a mis en exergue l'importance de l'alfa dans la lutte contre la désertification, sa contribution au développement économique, en matière d'industrie du papier de haute qualité et de création d'emploi. La conférence a également abordé la mission menée

par l'UICN dans le financement de pareils projets visant, notamment, la préservation des espèces végétales en voie d'extinction.

Mme Slimani a fait savoir que le choix de la région de Stiten pour servir de cadre au projet vient en application d'une étude confirmant la faisabilité réussie de ce projet susceptible de régénérer le couvert végétal et étendre la nappe alfatière.

L'expert espagnol, Jabier Ruiz-Mirazo, délégué de l'UICN, qui a présenté un aperçu sur cet établissement, a indiqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre des échanges d'expériences et de coopération dans plusieurs projets pilotes.

L'intervenant a, à ce titre, mis l'accent sur la nécessaire sensibilisation contre la dégradation de cette richesse végétale, sa réhabilitation, l'organisation de pâturage et l'association des fellahs et éleveurs dans ce processus eu égard à l'importance que revêt ce projet et ses répercussions positifs sur l'environnement et la biodiversité dans la région.

Le Haut commissariat au développement de la steppe a, à cette occasion, organisé une sortie sur le site du projet pilote en vue de s'enquérir sur les efforts de lutte contre le phénomène de la désertification à travers l'expérience de délimitation des réserves steppiques.

APS

RELIZANE

Mise en service de l'entreprise de transport urbain

L'entreprise de transport urbain de Relizane est entrée en service, jeudi dernier, avec dix autobus dans une première étape.

L'entreprise, dont la mise en service s'est effectuée en présence du ministre des Transports, Amar Tou, couvre dix lignes urbaines reliant différents quartiers du chef-lieu de wilaya, dont les quartiers et cités El-Intissar, Aïssat-Idir et Stal, en plus de zones périphériques, notamment la nouvelle ville Benadda- Banaouda et la commune limitrophe Bendaoud. Le ministre a indiqué que l'entreprise sera renforcée à l'avenir par vingt autres autobus, soulignant son rôle en matière d'amélioration des prestations au profit des citoyens.

Cette entreprise publique, domiciliée à la nouvelle gare routière, offre 50 postes d'emploi avec une moyenne de cinq travailleurs par bus exerçant en double vacation par jour.

Avec l'entrée en exploitation de cette entreprise, 31 wilayas du pays ont été dotées d'entreprises publiques de transport urbain, en attendant l'entrée en service d'autres dans d'autres wilayas à la fin du mois de janvier courant, a annoncé M. Tou.

Le ministre a inspecté auparavant la nouvelle gare routière de Relizane dotée d'une capacité d'accueil d'un million de passagers par an et dont les travaux de réalisation ont été achevés. Cette gare est implantée dans la commune de Bendaoud dans la banlieue ouest du chef-lieu de wilaya. Son ouverture a été annoncée à cette occasion pour être opérationnelle avant la fin de ce mois.

S'étendant sur une superficie de 17.000 mètres carrés couverts, cette gare, dont les travaux ont démarré en début d'année 2009, dispose de plus de six hectares de parking pour véhicules ainsi que de nombreux locaux commerciaux. Cette infrastructure, entrée en service en première phase avec 40 employés, accueille des autobus de transport inter-wilayas en plus de taxis.

ANNABA

Octroi d'au moins 200 crédits bancaires

Pas moins de deux cents crédits ont été octroyés par la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) dans la wilaya d'Annaba au titre de la campagne agricole 2011-2012, selon la Direction de cet établissement bancaire.

D'un montant global de 140 millions de dinars, ces crédits ont concerné des agriculteurs activant dans différentes filières agricoles y compris celles des céréales, de la pomme de terre et de la tomate industrielle, a indiqué la même Direction, précisant que 80% de ces soutiens financiers relèvent du crédit R'FIG.

La mise en place d'un guichet unique à la BADR a permis de faciliter l'octroi des crédits dans un délai ne dépassant pas une quinzaine de jours, a révélé la même Direction, faisant état, par ailleurs, d'un taux de recouvrement des crédits de l'année précédente estimé à 93%.

Les bénéficiaires de ces crédits prévoient l'exploitation d'une superficie de 4.500 hectares contre 4100 hectares l'année précédente.

En attendant la mise sur le marché d'un nouveau crédit bancaire, en l'occurrence le crédit Ettahadi, dans les prochains jours, les responsables de la Direction des services agricoles (DSA) tablent sur une amélioration des rendements agricoles grâce à une pluviométrie favorable enregistrée en début de cet hiver.

APS

DÉTROIT D'ORMUZ

Washington met en garde l'Iran contre sa fermeture

Le secrétaire américain à la Défense, Leon Panetta, a mis en garde, dimanche, l'Iran contre le blocage du détroit d'Ormuz, où transitent 35% du trafic maritime pétrolier, évoquant une "ligne rouge" à ne pas dépasser. *"Nous avons été très clairs sur le fait que les Etats-Unis ne toléreront pas la fermeture du détroit d'Ormuz. C'est une autre ligne rouge pour nous et nous y répondrons"*, a déclaré le chef du Pentagone, cité par CBS.

La tension est montée d'un cran entre Téhéran et Washington mardi en raison des mises en garde iraniennes à l'issue de manœuvres militaires contre la présence de la marine américaine dans le Golfe, suscitant des craintes sur l'éventuelle fermeture du détroit d'Ormuz. En dépit de ces menaces, Washington a promis de maintenir ses navires de guerre déployés dans le Golfe, la Maison-Blanche estimant que les avertissements de l'Iran trahissaient sa "faiblesse" et montraient l'efficacité des sanctions contre son programme nucléaire controversé.

YÉMEN

La coalition approuve l'immunité du président Saleh

Le gouvernement de coalition yéménite a approuvé dimanche un projet de loi sur l'immunité du président sortant Ali Abdullah Saleh conformément à l'accord de transfert du pouvoir conclu sous les auspices du Conseil de coopération du Golfe (CCG). *"Le Premier ministre du cabinet d'unité nationale, Mohamed Bashdwa, a approuvé une loi sur l'immunité du président Saleh lors d'une réunion extraordinaire ici ce soir, qui sera présenté au Parlement pour l'approbation"*, a déclaré à Xinhua un officiel sous couvert de l'anonymat. *"Le Parlement devrait adopter à l'unanimité la loi d'immunité plus tard qui permet à Saleh d'éviter les poursuites"*, a-t-il dit. L'immunité de Saleh est prévue par l'accord de transfert du pouvoir qu'il avait signé le 23 novembre 2011 avec la coalition de l'opposition. Dans la journée, environ 3.000 personnes venant du nord du pays ont manifesté à Sanaâ, demandant que le président Saleh soit jugé.

APS

GRÈVE GÉNÉRALE AU NIGERIA

Les manifestants se rassemblent dans les grandes villes

Les manifestants commençaient à se rassembler lundi dans les principales villes du Nigeria au premier jour d'un mouvement de grève générale visant à protester contre le doublement du prix des carburants sur fond d'attentats anti-chrétiens revendiqués par un groupe islamiste.

Craignant des débordements, la police s'est déployée sur les principaux axes des agglomérations du premier pays producteur de pétrole africain. Les syndicats de travailleurs ont appelé à une grève illimitée à partir de lundi, avec des manifestations de masse, si le gouvernement ne rétablissait pas les subventions sur les prix du carburant, dont la suppression le 1er janvier a entraîné une brusque hausse des prix de l'essence.

Le litre d'essence à la pompe est ainsi passé dès lundi de 65 nairas (0,30 euro) à au moins 140 nairas (0,66 euro). Des manifestations ont éclaté depuis dans tout le pays pour protester contre cette mesure, extrêmement impopulaire.

L'Assemblée nationale a adopté une motion pour demander au gouvernement de faire marche arrière sur sa décision d'augmenter les prix du carburant pour permettre une évolution du dialogue lors d'une session d'urgence dimanche.

Le président Goodluck Jonathan a fait une tentative de dernière minute samedi soir dans une adresse télévisée pour défendre la politique de son gouvernement dans l'espoir que les syndicats annulent leur projet de grève. Mais les syndicats



ont indiqué qu'ils n'étaient pas influencés par le discours de M. Jonathan et qu'ils allaient poursuivre dans la voie de la grève qui menace de mettre le pays, qui compte 160 millions d'habitants, à l'arrêt.

Cette grogne sociale dans le pays le plus gros producteur de pétrole d'Afrique se développe sur fond de tensions interconfessionnelles grandissantes et d'attentats meurtriers.

Depuis les sanglants attentats visant les célébrations du jour de Noël et qui avaient fait au moins 49 morts, six nouvelles attaques contre des chrétiens du Nord musulman ont fait plus de 80 morts. La majorité de ces raids ont été revendiqués par Boko Haram, un groupe islamiste qui réclame l'application de la charia (loi islamique) dans l'ensemble du pays.

R. I.

DANS UN MEETING ANIMÉ À TUNIS

Haniyeh appelle les peuples du Printemps arabe à lutter contre Israël

Le chef du gouvernement palestinien du Hamas, Ismaïl Haniyeh, a promis, dimanche dernier, des "jours difficiles" à Israël et appelé les peuples du Printemps arabe à lutter pour la Palestine, lors d'un meeting à Tunis qui a réuni quelque 5.000 personnes, une information rapportée par Fethi Belaid de l'AFP. Ovationné par un public mêlant hommes, femmes, enfants et vieillards qui agitaient des drapeaux palestinien, tunisien, du Hamas, M. Haniyeh a tenu pendant une heure un discours de combat et promis "des jours difficiles" à l'Etat hébreu.

"Israël n'a plus d'alliés en Egypte et en Tunisie, nous disons aux ennemis sionistes que les temps ont changé et que le temps du printemps arabe, le temps de la révolution, de la dignité et de la fierté sont



arrivés", a déclaré M. Haniyeh sous les vivats de la foule. *"On vous promet que nous n'allons pas céder un seul bout de la Palestine, nous n'allons pas céder Al Qods (Jérusalem), nous allons continuer le combat et nous n'allons pas lâcher nos armes"*, a-t-il poursuivi, en appelant "les

peuples de la Révolution à bâtir l'armée d'Al Qods". Il a félicité le peuple tunisien pour sa révolution et pour avoir "choisi Ennahda", le parti islamiste vainqueur des élections du 23 octobre. *"Nous n'allons pas reconnaître Israël"*, a-t-il scandé, repris en chœur par la foule qui scandait "Mort à Israël", "La révolution tunisienne soutient la Palestine", ou encore "L'armée de Mahomet est de retour". A la tribune, une Française de 21 ans, Aurélie, s'est convertie en public à l'islam en récitant la chahada (profession de foi musulmane) aux côtés de M. Haniyeh.

Le chef du gouvernement du mouvement islamiste palestinien Hamas, au pouvoir dans la bande de Gaza, est arrivé jeudi à Tunis à l'invitation des nouvelles autorités islamistes tunisiennes.

SYRIE, HARCÈLEMENT DES AUTORITÉS

Le rapport des observateurs demande la poursuite de la mission

Le premier rapport des observateurs de la Ligue arabe en Syrie demande la poursuite de cette mission controversée, tout en faisant état de "harcèlement" de la part des autorités et de l'opposition, a-t-on appris de source diplomatique en marge de sa présentation dimanche lors d'une réunion de l'organisation panarabe au Caire. *"Le rapport prône la poursuite du travail de la mission, avec davantage d'équipements technologiques, et en appelle à l'opposition et au gouvernement pour*

laisser la mission se déplacer librement", a déclaré à des journalistes un diplomate arabe, sous couvert de l'anonymat. Le rapport indique également que les observateurs ont été *"soumis à du harcèlement par le gouvernement syrien et par l'opposition"*, a ajouté ce diplomate.

Le rapport fait état de cadavres dans les rues, mais aussi des accusations réciproques du pouvoir et de l'opposition sur la responsabilité de ces morts, a-t-il ajouté. Les rapporteurs font aussi état de véhi-

cules militaires "dans la plupart" des villes visitées, a poursuivi ce diplomate.

Le document, selon cette source, prend acte de l'annonce par le pouvoir de Damas que des prisonniers ont été relâchés, tout en affirmant ne pas avoir pu enquêter pour savoir s'il s'agissait de détenus politiques ou de droit commun.

Le comité ministériel de la Ligue en charge du dossier syrien a entamé en début d'après-midi une réunion au Caire, siège de l'organisation panarabe, afin d'auditionner

le général soudanais Mohammed Ahmed Moustapha al-Dabi, à la tête des 163 observateurs actuellement en Syrie.

Ce premier rapport intervient alors que les appels se multiplient pour que le dossier syrien soit transféré à l'ONU. L'opposition syrienne a ainsi accusé les observateurs d'être "manipulés" par le régime du président Bachar al-Assad et la Ligue de s'être montrée incapable de faire cesser les violences.

R. I.



BILAN DE SAIDA CITROËN EN 2011

**Hausse
de +29%
et VUL
en vogue**

Page 12

ALTRUCK COMPANY / VOLVO TRUCKS

2012 placée sous le signe de la «Priorité au service et à la satisfaction client»



L'importateur algérien de Volvo Trucks, Altruck Company, veut placer l'année 2012 sous l'angle du service après-vente et de la satisfaction client. Pour ce faire, l'entreprise dirigée par Marco Lenz vient de lancer un vaste programme national appelé «Promotions d'entretien 2012»

Page 14



RENAULT ALGÉRIE PULVÉRISE SON RECORD DES VENTES

55.800 véhicules vendus en 2011!

La marque Renault a terminé l'année 2011 avec un record historique de ses ventes totales à fin 2011. Ainsi, la marque au losange a terminé l'année avec 55.800 ventes contre 44.786 en 2010.

Page 13

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION EN ALGÉRIE

Six morts en une semaine

BILAN DE SAIDA CITROËN EN 2011

Hausse de +29% et VUL en vogue

La marque automobile française a bien progressé en 2011 grâce à des ventes en nette hausse atteignant les 6.546 véhicules, soit une évolution de 29% par rapport à 2010.

Citroën est passée sous la coupe de Eurl Saida (Société algérienne d'importations et de distributions automobile) depuis l'année 2008 et la progression a toujours été au rendez-vous à chaque fin d'année. Cette fois-ci, Saida (filiale algérienne du groupe GBH) a encore une fois placé ses résultats commerciaux dans le vert en assurant une nette progression de 29% dans ses ventes globales.

Le mois de décembre 2011 a été positif puisque la marque Citroën a écoulé 529 véhicules contre 419 en décembre 2010, soit une progression de 26%. Le cumul de ses ventes annuelles s'élève à 6.546 unités contre 5.080 en 2010 (1.466 véhicules en plus) ceci grâce à la progression enregistrée par la plupart de ses modèles.

Il y a lieu de signaler que la gamme utilitaire a progressé de 48% après avoir trouvé 1.491 clients en 2011 (1.003 en 2010). La gamme Berlingo VU a réalisé, à elle seule, une progression de 32% au moment où la gamme Jumper affiche 56% d'évolution. Quant au Citroën Nemo, il a progressé de 40% en comparaison à l'année 2010.

La gamme VP, pour sa part, a signé 24% d'évolution en écoulant 5.055 unités (4.077 en 2010). Dans le détail, la Citroën C3 a surpris plus d'un en



réalisant un bond de 78% par rapport à ses ventes de 2010. Dans le même sillage, la gamme C4 signe 38% de progression et la gamme Berlingo VP 21%.

Un réseau de distribution dynamique

La progression de Citroën en

Algérie est le résultat logique d'une expansion continue du réseau et de sa professionnalisation.

Si la qualité des modèles de Citroën n'est pas à présenter, la qualité et la bonne organisation de son réseau de distribution sont pour beaucoup dans l'évolution du cumul des ventes annuelles en 2011.

Ainsi, les ventes du réseau représentent 67% des ventes globales de Saida Citroën et les succursales totalisent 33%.

Il est à noter que le point de vente de Réghaïa représente à lui seul 16% de l'activité. Globalement, le réseau a progressé de 33% entre 2010 et 2011.

BILAN DE KIA MOTORS ALGÉRIE EN 2011 41% de mieux grâce à la Picanto et au K2700 !

L'année 2011 fut pour Kia Motors Algérie excellente au vu des résultats de ventes réalisés par son réseau. Ainsi, la marque coréenne a commercialisé 16 359 véhicules l'année passée, soit près de 41% de progression par rapport à 2010.

La gamme de Kia en Algérie s'est bien vendue en 2011 à l'image de la nouvelle Picanto, de la Cerato, du Sportage et de l'utilitaire K2700 qui ont tous réalisé des performances très positives.

Il faudra reconnaître tout de même que la qualité de la gamme Kia n'est pas la seule raison de ce succès, il y a lieu de signaler l'intelligence des campagnes publicitaires et les opérations de promotions ciblées et réalisées le long de l'année. Pour sa part, le réseau a bien réagi grâce à une offensive commerciale maîtrisée mais aussi aux efforts consentis en matière de service après-vente.

Dans le détail, la marque Kia carbure en grande partie grâce à la nouvelle Picanto qui a trouvé l'année passée 9.212 nouveaux clients. En 2010, cette citadine s'est vendue à hauteur de 6.453 unités, soit 42.75% de progression. L'autre bonne performance revient à l'utilitaire K2700 qui s'est écoulé à hauteur de 3.425 unités, soit 79.41% d'évolution par rapport à ses ventes de 2010.

Le nouveau Sportage, pour sa part, n'a pas fait dans le détail puisqu'il signe 1.015 ventes en 2011 contre 211 en 2010 au moment où la Cerato réalise 5.39% avec ses 1.036 ventes de l'année passée.



ACCIDENTS DE LA CIRCULATION EN ALGÉRIE

Six morts en une semaine

Six personnes ont trouvé la mort et 212 autres ont été blessées dans 181 accidents de la circulation enregistrés dans des zones urbaines entre le 28 décembre dernier et le 2 janvier, indique jeudi un bilan de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Le nombre d'accidents a baissé de 6 cas, celui des blessés 36 cas et le nombre de morts -06 par rapport aux chiffres enregistrés la semaine dernière, précise la même source.

Le facteur humain reste la principale cause des accidents de la circulation à hauteur de 94.48%, suivi de la nature de la chaussée et de l'environnement (03.31%) puis de l'état du véhicule (02.21%).

La DGSN a expliqué la baisse des accidents de la circulation par "les campagnes de sensibilisation, les programmes de prévention et les mesures coercitives prévues par les services de la sûreté nationale". Dans ce sens, la DGSN a appelé de nouveau les usagers de la route à respecter le code et éviter l'excès de vitesse, principale cause des accidents.

320.000 NOUVEAUX VÉHICULES EN ALGÉRIE

L'Enacta a fermé 13 agences de contrôle automobile en 2011

L'Etablissement national de contrôle technique automobile (Enacta) a procédé en 2011 à la fermeture de 13 agences de contrôle et la suspension de quelque 58 contrôleurs en raison du manquement aux règles professionnelles et non-respect des dispositions de cahiers des charges, a annoncé mercredi le premier responsable de cet établissement.

« Sur l'année 2011, treize agences ont été fermées et 58 contrôleurs ont été suspendus, dont un à titre définitif (retrait définitif de l'agrément). Nous avons renforcé le programme de contrôle des agences pour s'assurer qu'elles font convenablement leurs travail », a précisé M. Abdellah Leghrie, directeur général de l'Enacta sur les ondes de la Radio nationale.

M. Leghrie a précisé que le parc national automobile connaît un "rajeunissement massif", soulignant que "rien que pour l'année 2011, quelque 320.000 véhicules neufs sont entrés sur le marché". Il a ajouté que le nombre de véhicules immobilisés en 2003 (date du début du contrôle technique), était plus important qu'aujourd'hui. L'immobilisation a tendance à baisser, a-t-il déclaré.

"Depuis le démarrage du contrôle de véhicules en février 2003, quelque 208.746 véhicules ont été immobilisés, ajoutés aux 480.998 véhicules qui ont été soumis à des contre-visites, soit un total de 689.744 véhicules retirés partiellement ou totalement de la



circulation en raison du danger qu'ils présentaient. Il s'agit principalement de voitures de particuliers et de véhicules légers de transport", a-t-il dit, ajoutant que les contre-visites établies par les services de l'Enacta ont concerné plus

de 480.000 véhicules depuis 2003.

A une question sur la part du véhicule dans les accidents de la route, le directeur de l'Enacta a précisé « qu'elle était de l'ordre de 2 à 4% », insistant sur le fait que "tous les véhicules sont contrôlés

selon les standards internationaux".

Pour rappel, le contrôle technique des véhicules a été rendu obligatoire en 2003, depuis cette date, 15 millions de contrôles ont été effectués à travers le territoire national.

RENAULT ALGÉRIE PULVÉRISE SON RECORD DES VENTES

55.800 véhicules vendus en 2011

La marque Renault a terminé l'année 2011 avec un record historique de ses ventes totales à fin 2011. Ainsi, la marque au losange a terminé l'année avec 55.800 ventes contre 44.786 en 2010.

La marque au losange n'est pas seulement le leader du marché automobile algérien en 2011, mais le détenteur d'un nouveau record historique en matière de ventes de véhicules neufs.

Renault a réussi à commercialiser l'année dernière 55.800 véhicules (VP et VUL) grâce aux performances solides de plusieurs de ses modèles, à l'image de la Symbol qui devient le véhicule le plus vendu en Algérie en 2011 et qui



représente plus de la moitié des ventes de Renault, soit

28.171 unités ! La Clio 3 arrive à la

deuxième position des ventes de Renault avec 8.976

ventes, suivie de la Clio Campus qui a réussi à trouver 5.008 nouveaux acquéreurs.

La Megane 3, pour sa part, a été commercialisée à hauteur de 2.660 unités.

Dans le segment des véhicules utilitaires, Renault se hisse aussi au sommet du classement des ventes dans plusieurs catégories.

Ainsi, le Nouveau Kangoo VU s'est bien vendu en 2011 en signant 4.189 ventes devant le nouveau Master vendu à 3.208 unités.

Il est à noter que l'autre marque du groupe Renault (Dacia) a terminé l'année avec des ventes annuelles affichées à 19.242 unités. Ce chiffre porte le total des ventes du groupe Renault à 75.042 véhicules !

BILAN D'ELSECOM MOTORS (FORD ALGÉRIE) EN 2011

Nette progression de 57%

La marque automobile américaine Ford a réussi le pari d'augmenter sensiblement ses ventes du neuf en 2011. Ainsi, le service commercial d'Elsecom Motors (distributeur de Ford en Algérie) a enregistré 5.019 ventes l'année passée, soit une progression de 57% par rapport à 2010. La première remarque qui saute aux yeux à la lecture des résultats des ventes de Ford est que deux modèles accaparent à eux seuls 3.246 ventes sur les 5.019 de la marque, soit plus de la moitié du volume annuel. Il s'agit de la Ford Fiesta et du pick-up Ranger. Ainsi, la Ford Fiesta a séduit 1.628 clients en 2011 (contre 1.060 en 2010) avec un accent particulier pour les gammes essence (1.25 l et 1.4 l) qui ont reçues un accueil massif auprès des acquéreurs dont leur nombre s'élève à 1.343. Pour sa part, le Ford Ranger a réalisé un excellent parcours commercial en 2011 avec les 1.618 modèles commercialisés. Les ventes de ce pick-up sont partagées entre la version 4x2 (937 unités) et la version 4x4 avec ses 681 ventes. Il est à préciser que le Ranger a progressé de près de 170% dans ses ventes par rapport à l'année 2010. La gamme utilitaire se distingue aussi par l'évolution du fourgon Transit qui passe de 464 ventes en 2010 à 557 ventes l'année dernière. Même tendance chez la Ford Focus qui voit ses ventes atteindre 884 véhicules contre 723 en 2010. Globalement, Ford a commercialisé 2.820 véhicules particuliers et 2.199 véhicules utilitaires en 2011.



ALTRUCK COMPANY / VOLVO TRUCKS

2012 placée sous le signe de la «Priorité au service et à la satisfaction client»

L'importateur algérien de Volvo Trucks, Altruck Company, veut placer l'année 2012 sous l'angle du service après-vente et de la satisfaction client. Pour ce faire, l'entreprise dirigée par Marco Lenz vient de lancer un vaste programme national appelé «Promotions d'entretien 2012»



Distribuant en Algérie les véhicules du géant mondial Volvo Trucks, Altruck Company compte démarquer l'année 2012 par l'essentiel, celui de marquer de la sérénité et de la confiance auprès de ses clients qui se comptent en grand nombre un peu partout en Algérie. Et comme le bouche à oreille vaut son pesant d'or parmi les professionnels du transport routier, Altruck Company ne pourra qu'avoir un retour des plus appréciables.

Ainsi, Altruck Company nous a communiqué son vaste programme lancé en direction de ses clients professionnels intitulé «Promotions d'Entretien 2012» qui se décline en différents «Packs» forfaitaires mis en

place pour chaque trimestre de l'année. Réparti sur les quatre trimestres de l'année 2012, nous livrons ici le programme intégral d'Altruck Company.

Altruck Company ajoute dans son communiqué que ses clients peuvent bénéficier d'un diagnostic et de conseils gratuits ceci dans le cadre du dispositif Diagnostic & Conseil à travers lequel 50 points de contrôle seront vérifiés par les techniciens de l'entreprise assurant ainsi un contrôle préventif du véhicule lors de leur passage à un atelier agréé Volvo Trucks. Grâce à ce contrôle, le client est informé des éventuelles réparations à effectuer.

D'autre part, une assistance téléphonique gratuite est assurée par le biais d'une hot-line accessible par téléphone au 0555 08

20 51 du dimanche au jeudi de 8h30 à 17h00. Elle est mise à disposition des clients en cas de panne ou de soucis mécaniques.

Enfin, le volet pièces détachées est aussi mis en exergue à compter de ce mois de janvier 2012 à travers la mise en place de

“packs à des prix préférentiels”. Garanties 12 mois, la pièce de rechange (garantie 100% d'origine Volvo) est de qualité 1ère monte : il s'agit des mêmes pièces et composants que ceux utilisés pour la fabrication des véhicules dans les usines du constructeur suédois.

Altruck Company indique qu'elle est sûre et elle est conçue pour durer dans le temps. Elle préserve le matériel, en augmente la longévité et permet une meilleure maîtrise des coûts d'exploitation du véhicule. L'utilisation de pièces d'origine Volvo permet au véhicule de conserver ses fonctionnalités originelles intactes et en facilite la revente sur le marché de l'occasion où la cote élevée d'un Volvo ne s'est jamais démentie au fil des années et en fait une valeur sûre pour l'investisseur.

Calendrier des promotions d'entretien 2012

Altruck Company met en place des promotions dédiées à l'entretien des véhicules Volvo valables au sein de l'ensemble du réseau Volvo Trucks en Algérie:

1^{er} trimestre

Pack «Vidange & Diagnostic» comprenant :

- Vidange, remplissage et niveau d'huile moteur
- Echange : Filtration à huile, à gasoil, pré-filtre gasoil, filtre à eau, filtre habitacle et filtre de direction.

- Graissage du châssis et de la cabine
- Scanner
- Main d'œuvre

2^e trimestre :

Pack «Climatisation» comprenant :

- Echange filtre
- Contrôle de l'étanchéité du circuit de climatisation
- Contrôle et essai du circuit de climatisation
- Main d'œuvre.

3^e trimestre :

Pack «Freinage» comprenant :

- Démontage et montage de garnitures de freins avant et arrière
- Vérification de mâchoires et tambours de freins avant et arrière
- Essais et main d'œuvre

4^e trimestre :

Pack «Filtre à air» comprenant:

- Echange du filtre à air principal moteur
- Contrôle et essai moteur
- Main d'œuvre.

DÉCÈS DE BRAHIM HADJ SMAÏL

France Maghreb pleure son «père spirituel»

Un vibrant hommage a été rendu samedi soir à Paris au journaliste-intellectuel et co-fondateur de Radio France Maghreb, Brahim Hadj Smaïl, décédé en novembre dernier à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil suite à une maladie.

PAR ROSA CHAOUI

Collègues, intellectuels et proches du défunt se sont relayés sur la scène du Centre culturel algérien pour évoquer, les larmes aux yeux, celui qui fut pour eux tout à la fois un "père, un pédagogue et un professionnel perfectionniste". Le président de Radio France Maghreb, Tarek Mami, a eu du mal à retenir ses émotions lorsqu'il évoqua la mémoire de celui avec qui il fonda en 1987 France Maghreb, une radio généraliste aux regards franco-maghrébins. "A France Maghreb, on a toujours eu en Brahim un père, un pédagogue et un professionnel perfectionniste", a-t-il confié, affirmant que le défunt était "très attaché à son pays d'origine, l'Algérie". "Même s'il lui arrivait de critiquer durement son pays, il ne tolérait que personne d'autre le fasse. C'est comme s'il voulait en avoir l'exclusivité", a confié le co-fondateur de France Maghreb.

Enchaînant sur le caractère de son ami, il a confié que Brahim avait à la fois une qualité et un défaut qui allaient ensemble. "Le défaut c'est qu'il gueulait tout le temps contre tout le monde. La qualité est que, trois minutes après, il fait de la diversion pour s'excuser indirectement à c'était un gueulard au bon cœur", a-t-il dit. Pour le président de l'institut franco-maghrébin, Hal El Andalous de Paris, et réalisateur d'émissions sur l'éducation religieuse en milieu laïc sur Radio France Maghreb, Hadj-Eddine Sari, les écrits légués à la postérité par feu Hadj Smaïl "témoignent de (sa) volonté de dialogue interculturel, de son humanisme et de la reconnaissance de l'autre dans toutes ses dimensions" rappor-



te l'APS. Il se rappelle avoir reconnu le regretté intellectuel alors qu'il était porte-parole de la Grande Mosquée de Paris, dans les années 80. "C'est le père Michel Lelong, initiateur du dialogue islamo-chrétien, qui m'a fait rencontrer mon très cher frère Brahim. Et c'est dans le cadre des tables rondes sur le dialogue des cultures que m'a été présenté le dynamique professeur de Français et humaniste que fut Brahim", a témoigné l'intellectuel.

Le Président-directeur-général de BeurFM, Nacer Kettane, se rappelle, lui, avoir lancé en collaboration avec le défunt, à Créteil, le premier Festival des cultures populaires originaires de l'immigration. "C'est le lien à l'immigration, le lien au soutien à cette communauté algérienne, qui m'a fait connaître le regretté Brahim", a-t-il dit, ajoutant que pour le défunt

"l'Algérie éternelle ne commençait pas avec l'islam, mais c'est un mélange de cultures aux antipodes de tous les intégrismes, de tous les extrémismes et de tout rejet de l'autre".

Enseignant de carrière, Brahim Hadj Smaïl a consacré l'essentiel de sa vie à la radio, d'abord en Algérie en qualité de journaliste sportif, avant de rallier la France où il co-fonda en 1987 France Maghreb.

Ses "Billets d'humeur" faisaient sa renommée auprès des auditeurs et son fameux finish "Dormez bien braves gens, la terre tourne, elle continue de tourner, mais elle tourne sans vous", est gravé dans les mémoires. Le studio principal de France Maghreb 2 porte désormais son nom. Son corps repose à El Atteuf, près de Ghardaïa, sa ville natale.

R. C.

«TLEMCCEN CAPITALE DE LA CULTURE ISLAMIQUE 2011»

800 artistes ont participé au programme théâtral

Huit cents jeunes artistes et techniciens ont pris part aux différents spectacles produits par le département théâtre de la manifestation "Tlemccen, capitale de la culture islamique 2011", a indiqué dimanche Nouel Brahim, chef-adjoint du département et conseiller artistique au TNA. Animant une conférence de presse au Centre international de presse (CIP) de Tlemccen, le même responsable a souligné que 19 pièces de théâtre ont été produites et présentées devant plus de 100.000 spectateurs dans 40 villes du pays.

Ces spectacles ont, dans une grande majorité, traité de l'histoire de Tlemccen, de ses figures illustres et personnalités historiques algériennes anciennes et contemporaines dont "Sidi Haloui", "Lissan Eddine Ibn El Khatib", "Sidi Boumediène", "Cheikh Amoud", "Syphax" et "El Hallaj". En outre, des reprises du répertoire du théâtre national ont été présentées en hommage à Ould Abderrahmane Kaki,



Abdelkader Alloula, Mohamed Dib, Tahar Ouattar et M'hamed Benguettaf. Le département théâtre a organisé, par ailleurs, cinq ateliers de formation au profit de 200 jeunes comédiens et comédiennes dans les domaines de formation des acteurs, de la mise en scène et de la critique théâtrale. Il a organisé également d'autres activités, telles que les journées théâtrales du Sud à Maghnia en novembre dernier et les jour-

nées théâtrales de la ville de Nedroma.

Cette dynamique ne va pas s'arrêter à ce bilan, puisque des journées du one man show vont être organisées à Sebdu en mois de février prochain en plus de journées de théâtre pour enfants à Ghazaouet au mois de mars, a-t-on ajouté.

La Journée mondiale du théâtre, qui coïncide avec le 27 mars de chaque année, verra la présentation d'un cocktail artistique regroupant les 19 spectacles de la manifestation "Tlemccen, capitale de la culture islamique 2011" et annoncera le démarrage du programme théâtral prévu pour la célébration du cinquantième anniversaire de la fête nationale d'indépendance et de la jeunesse.

Une grande exposition comportant les costumes et les décors des différentes pièces présentées dans le cadre de l'année 2011 se tient du 8 au 18 janvier à la maison de la culture Abdelkader-Alloula.

APS

STRUCTURES CULTURELLES
À TINDOUF

Un théâtre régional en projet

Un théâtre régional sera réalisé courant 2012 à Tindouf, ont annoncé les responsables du secteur de la Culture au niveau de cette wilaya. Les appels d'offres pour la réalisation des études techniques de ce projet appelé à promouvoir les activités du 4ème art de cette région dans l'extrême sud-ouest du pays, seront lancés très prochainement, a indiqué le directeur de la culture de la wilaya.

Le secteur de la culture entend inscrire, en outre, un projet de théâtre en plein air d'une capacité de 3.000 places devant contribuer à l'impulsion de l'action culturelle et théâtrale dans la région, a ajouté Abdelaziz Ababsia. Le secteur doit réceptionner en 2012 un musée régional, une bibliothèque de wilaya, ainsi qu'une maison de la culture dotée d'une salle de spectacles de 550 places, d'une bibliothèque et des ateliers d'arts plastiques, de théâtre, de musique et d'Internet entre autres, selon la même source. La wilaya de Tindouf sera aussi dotée, courant de cette année aussi, d'un Centre culturel islamique

PATRIMOINE CULTUREL

Oran s'invite dans la ville des Genêts

Oran s'invite à partir de mardi prochain dans la capitale du Djurdjura (Tizi-Ouzou) pour faire connaître au public local la richesse et la diversité de son patrimoine culturel, historique et civilisationnel, a-t-on appris auprès du commissariat du festival culturel des arts et des cultures populaires d'Oran.

Tizi-Ouzou accueillera, dans le cadre d'une semaine culturelle, une délégation d'artistes qui étaleront une variété de spectacles et de représentations folkloriques, théâtrales et musicales. S'étalant jusqu'au 14 janvier courant, ces manifestations culturelles seront animées par des troupes de musique moderne à l'instar de "Hamama", "Rouabi" et "Amnesty" et une pléiade de chanteurs oranais dont El Hendi, Houria Baba et les chebs Abbès, Lahouari et Hebri.

Parmi les représentations théâtrales deux productions, l'une pour les adultes la pièce "Louabat Ezaouadj" (jeu de mariage) du théâtre régional Abdelkader-Alloula. L'autre pour les enfants, intitulée "Les aventures de Zizou et Nino, mon ami le livre" de l'association culturelle du théâtre de la ville. Le programme de cette semaine culturelle prévoit également des expositions de photos de sites archéologiques et historiques de la wilaya d'Oran, d'arts plastiques et d'habit traditionnel.

En outre, il sera organisé une exposition d'artisanat pour faire connaître les produits de cuir, de sculpture sur bois et de céramique de la capitale de l'ouest du pays. Le public de Tizi-Ouzou découvrira aussi les us et traditions d'El Bahia, notamment ses cérémonies nuptiales (un mariage traditionnel aux rythmes oranais).

APS



ACCUSÉ levez-vous !



Une demande en mariage se termine au tribunal (1re partie)

Sadek et Lamia se connaissent depuis deux mois seulement et ils avaient l'impression de se connaître depuis des années tellement ils s'entendaient.

Lamia se disait qu'elle serait la femme la plus heureuse et la plus chanceuse du monde si elle épousait un homme comme Sadek. Il était instruit, intelligent, honnête et d'une famille qui n'était ni riche ni pauvre. Sadek, lui, aimait Lamia à la folie et bien qu'il sache que celle-ci l'aimait aussi, il avait peur que la vie leur joue un mauvais tour sous la forme de la survenue de quelque événement perfide et inattendu qui les empêcherait d'unir leurs destins. Le jeune homme de 30 ans parla à sa mère de la belle jeune fille qu'il connaissait et celle-ci lui dit :

- J'espère que tu la connais bien cette fille...

- Mais bien sûr, mère. Elle est instruite, gentille et très respectueuse. Je suis sûr qu'elle te plaira.

- Et comment est-elle ?

- Elle est belle mais ce n'est pas pour cette raison que je veux l'épouser. Elle est polie, éduquée, respectueuse... Elle n'est pas imbue de sa personne comme le sont la plupart des filles dès qu'elles aperçoivent que le Créateur a été généreux avec elles en leur octroyant la beauté.

- Je te comprends... Mais dans un premier temps, j'irai voir sa mère ; ce sera juste une visite de courtoisie. Une manière aussi de préparer le terrain. Je dois d'abord voir à qui nous avons affaire. Surtout que tu viens de me dire qu'elle est orpheline de père...

- Comme moi...

- Oui, mais toi, tu peux te marier sans demander d'autorisation à qui que ce soit. Elle,

elle doit trouver un tuteur qui accordera sa main.

- Elle a deux oncles maternels... mais c'est comme s'ils n'existaient pas. A la mort de son père, il y a dix ans, sa maman, elle et ses trois jeunes frères ont beaucoup souffert et très souvent c'étaient des voisins qui leur venaient en aide. Les deux oncles avaient disparu de la circulation... Ils ne vont les voir que le jour de l'Aïd pour une visite de quelques minutes à peine. Ils ne restaient pas longtemps chez eux pour qu'ils n'aient pas le temps de leur demander quoi que ce soit.

La mère soupira :

- Et pourtant c'est à un de ces deux oncles que reviendra le droit d'accorder la main de

cette fille à un prétendant.

- C'est injuste, mère...

- Je ne sais pas mon fils... Je sais seulement que c'est ainsi que les choses devraient se dérouler.

Quelques jours plus tard, la mère de Sadek rendit visite à celle de Lamia. Le courant passa si bien entre elles qu'elles ne virent pas le temps passer. La mère du jeune homme avait prévu une visite d'une demi-heure au maximum mais elle n'est ressortie de chez Lamia qu'après deux heures et demie et après avoir avalé un verre de limonade, une tasse de café et un gros morceau de cake.

Dès qu'elle remonta dans la voiture de son fils, celui-ci lui demanda en haletant

- Maman, tu as tardé ? Qu'est-ce qui s'est passé ? J'étais angoissé et je ne pouvais même pas te téléphoner parce que j'ai oublié mon téléphone à la maison. J'allais te rejoindre...

- Sadek attends un moment. Laisse-moi reprendre mon souffle...

- Lamia ne t'a pas plu ; n'est-ce pas ?

- Oh ! Si ! Sadek... Je ne sais pas comment tu as fait mais tu as su trouver des gens formidables... La fille est adorable et sa maman l'est davantage. J'ai hâte qu'elle vienne habiter avec nous...

Mais une fois rentrée à la maison, l'excitation de la mère s'estompée pour laisser place à une angoisse qu'elle avait du mal à dissimuler. Ce qui ne manqua pas d'inquiéter son fils.

- Qu'y a-t-il, mère ? Autant tu étais heureuse dans la voiture autant tu es triste maintenant comme si tu venais de t'apercevoir de quelque chose de grave auquel tu n'avais pas prêté attention auparavant.

- Tu as vu juste, mon fils... Mon cœur me dit que la demande en mariage ne se passera pas très bien.

- Pourquoi ?

- Oh ! Mon fils, ne m'écoute pas...

Tu me connais, je suis soupçonneuse et je vois des problèmes là où il n'y en a pas...

- Mère, s'il te plaît, dis-moi ce qui t'inquiète. Dis-moi ce que tu as remarqué chez Lamia ou sa mère ou chez autre membre de sa famille.

- Je n'ai rien remarqué de négatif, je te dis, sauf que...

- Mère, s'il te plaît... Je suis ton fils. J'ai le droit de savoir. Quel problème as-tu constaté ? Dis-le moi... Je suis prêt à tout, même à annuler mon projet de vie commune avec Lamia...

- Très bien, je vais te le dire.

K. A. (à suivre...)

GUET-APENS ET TENTATIVE D'ÉMASCULATION

Perpétuité pour des commerçants cruels (1re partie)

On a toujours pensé naïvement que les vols et les agressions en tous genres se justifiaient par la misère. L'histoire qui va suivre et qui met en scène des commerçants du marché d'El-Biar prouve le contraire.

Zoubir, un commerçant de 26 ans, s'approche de Mahrez occupé avec un client et lui dit :

- Mahrez, mon frère, dès que tu as fini, je voudrai te parler.

- Oui, je t'écoute, mon ami. J'ai fini...

Le client s'en alla et Zoubir se mit à parler.

- Mahrez, nous nous connaissons depuis longtemps... et entre nous il n'y a eu que du bien...

- S'il te plaît Zoubir, va directement au sujet qui t'amène.

- Euh...voilà... j'ai besoin d'argent... Je voudrai changer d'activité et j'ai besoin de 50 millions...

- Zoubir... je vais être franc. Je ne peux te prêter de l'argent parce que moi aussi...

- Toi aussi tu veux changer d'activité, ironisa Zoubir.

- Non... Ce n'est pas cela, Zoubir. Tu sais bien que le commerce est devenu difficile. Je dois faire attention où je pose les pieds... Je regrette, je ne peux pas te prêter de l'ar-

gent.

- Attends, attends, Mahrez... Tu es en train de me dire que tu ne me prêtes pas de l'argent parce que tu ne veux pas et non pas parce que tu n'en as pas, c'est ça ?

- Oh ! Je n'ai pas dit que je ne voulais pas... j'ai essayé de te faire comprendre que je ne pouvais pas... J'ai une famille à charge. Une mère malade... Et tu sais ce que coûtent aujourd'hui les soins pour quelqu'un qui n'est pas assuré...

- Moi non plus je ne suis pas assuré...

- Oui, mais moi je ne suis pas parti te voir pour te demander de l'argent. Excuse-moi de te parler crûment, Zoubir mais les choses sont ainsi... La vie est dure. Et puis de toi à moi, tu n'es pas certain que ta nouvelle activité soit une réussite. Il est très difficile de réussir dans un nouveau créneau dont on ne connaît pas toutes les ficelles... Tu te rappelles les problèmes que nous avons rencontrés lorsqu'on a démarré ? Nous vendions des produits trois fois plus cher que tous les autres commerçants alors que...

- Ne te fatigue pas Mahrez. Ne te fatigue pas... Je t'ai assez entendu.

Avant de s'en aller, Mahrez avait regardé de travers le

jeune commerçant de 24 ans qui avait bien réussi dans son activité grâce aux conseils de Salim, son frère aîné. Et c'était son frère aîné qui lui avait dit et répété qu'un commerçant n'était pas une banque. S'il veut réussir, il doit toujours garder son argent sur lui, à portée de main parce qu'une affaire juteuse peut survenir à tout moment et il faut avoir de l'argent pour la saisir. Le frère aîné de Mahrez est commerçant aussi mais à Bab El-Oued. Il a réussi aussi grâce à une gestion rigoureuse de chaque centime qui entre dans sa poche.

Quelques jours s'écoulaient et Tahar, un autre commerçant du marché d'El-Biar, se rendit chez Mahrez pour lui faire part de l'existence d'un grossiste activant à Bouzaréah et qui vend de petits appareils électroménagers à des prix défiant toute concurrence.

- A mon avis, tu devrais aller voir ce grossiste, Mahrez...

- Tu as son adresse exacte ?

Pauvre Mahrez ! Il ignorait que Tahar était de mèche avec Zoubir... Et que l'histoire de ce grossiste n'était qu'un prétexte pour attirer le jeune homme dans un guet-apens.

K. A. (à suivre...)

HANDBALL- CAN 2012 AU MAROC

L'EN dames s'est envolée hier pour Casablanca

Le deuxième groupe de la délégation algérienne de handball a quitté hier Alger à destination de la capitale économique Casablanca. Il s'agit cette fois-ci de l'équipe nationale dames conduite par le coach Mourad Aït Ouarab qui participera également à la 20e édition du Championnat d'Afrique des nations qualificatif aux Jeux Olympiques de Londres 2012 et à la Coupe du monde 2013 à Barcelone en Espagne.

PAR MOURAD SALHI

La délégation algérienne composée d'une vingtaine de personnes, dont 18 joueuses, élima domicile à l'hôtel Molay Rachid aux côtés des équipes du pays hôte, le Maroc, la République démocratique du Congo, le Congo Brazzaville et la Côte d'Ivoire. Les protégées de Mourad Aït Ouarab qui restent sur une quatrième place, vise cette fois-ci une troisième place, synonyme d'une qualification à la prochaine Coupe du monde en Espagne. Pour le coach Aït Ouarab, la mission n'est pas facile notamment avec la présence de l'Angola 10 fois championne d'Afrique, du Congo Brazzaville 4 fois et de la Côte d'Ivoire et la Tunisie avec 2 titres chacune. N'empêche, le premier responsable technique de l'équipe nationale féminine reste optimiste et dira qu'il vise la troisième place « je sais que les choses ne sont pas faciles pour nous, mais si on arrive à accrocher la Tunisie qui est l'une des équipes fortes de ce championnat, on aura une bonne carte à jouer par la suite.

C'est vrai que le Maroc est le pays hôte de cette joute, ce qui veut dire qu'il bénéficiera de l'avantage du public et du terrain, mais il n'a pas vraiment une culture handballistique » a indiqué Mourad Aït Ouarab avant son départ pour le royaume chérifien.



Les camarades de Leïla Hadi placées dans le groupe A entameront la compétition, demain mercredi par un match capital à la salle Sallé face au vice-champion d'Afrique, la Tunisie. Médaillées d'or aux jeux arabes de Doha, les Algériennes ambitionnent d'améliorer leur résultat obtenu au Caire lors de la précédente édition. Les protégées de Mourad Aït Ouarab, qui ont effectué une dernière étape de préparation en France ponctuée par plusieurs matches amicaux, dont un face à l'Angola perdu sur le score de 31 à 21, veulent aller le plus loin possible dans ce rendez-vous continental très important. Les Algériennes sont appelées à jouer avec leurs vraies valeurs, pour terminer le premier tour sur une bonne note et éviter, du coup, de croiser le fer avec l'intouchable Angola aux quarts de

finale. L'Algérie sera mise à rude épreuve demain face à la Tunisie qui a failli, rappelons-le, créer la surprise en finale de l'édition précédente en s'inclinant sur le fil (30-31) face à l'Angola. Par la suite les Algériennes donneront la réplique aux Sénégalaises. le meilleur résultat du Sénégal, signalons-le, qui vient de purger sa suspension infligée par la confédération africaine de handball (CAHB) pour défaut de paiement de cotisations, était la 2e place obtenue lors de la première édition organisée par la Tunisie en 1974. L'équipe nationale bénéficiera d'une intervalle de deux journées vendredi et samedi, avant de reprendre la compétition dimanche face au pays hôte la Maroc, et clôturer ce premier tour lundi contre le Congo Brazzaville.

M. S.

Le Sénégal risque de déclarer forfait

Les équipes nationales féminine et masculine de handball du Sénégal risquent de déclarer forfait aux 20es championnats d'Afrique qui débutent mardi au Maroc, en raison d'arriérés non payés par des clubs sénégalais ayant pris part aux compétitions continentales, rapporte l'agence sénégalaise APS.

Dans une lettre envoyée par la Confédération africaine de handball (CAHB) à la Fédération sénégalaise de handball, la CAHB menace de retirer les équipes nationales sénégalaises de ces championnats d'Afrique, précise la même source. "En application des règlements généraux de la CAHB, nous vous prions

de bien vouloir vous acquitter de cette dette avant le 6 janvier, faute de quoi vos équipes nationales ne pourront pas prendre part à la 20-ème édition des championnats d'Afrique des nations qui se déroule du 10 au 21 janvier au Maroc et votre fédération s'expose à une peine de suspension de toutes les autres activités de la CAHB et de l'IHF jusqu'à paiement", indique la lettre de l'instance africaine. Selon les calculs de la CAHB, le Sénégal doit 900 euros au titre de sanctions disciplinaires à l'occasion du match de classement face à l'Algérie à Maputo (Jeux africains 2011) et la somme de 15.560 euros non payés par ses clubs. Ce qui fait un total de

16.560 euros à payer avant le 6 janvier, précise l'instance dirigeante du handball dans son courrier. La Fédération sénégalaise de handball a confirmé les informations mais souligne que l'instance nationale a déjà épongé l'amende de 900 euros qui lui a été infligée lors des derniers Jeux africains. "Il ne reste que les arriérés des clubs, l'US Gorée chez les messieurs et les Saltigués qui ont participé aux derniers championnats d'Afrique", indique la FSH. Le Sénégal a été réadmis dans la famille du handball en 2010 après avoir purgé une peine de quatre ans dus à des arriérés de paiements.

La Tunisie s'incline devant l'Espagne

La sélection tunisienne de handball (messieurs), championne d'Afrique en titre, s'est inclinée face à son homologue espagnole sur le score de 35 à 21 (mi-temps : 17-11 pour l'Espagne), en match joué dimanche à Lanzarote (Espagne) comptant pour le tournoi international "Domingo Barcenás". Ce tournoi entre dans le cadre de la préparation de la Tunisie au championnat d'Afrique des nations 2012 (10-21 janvier au Maroc) et de l'Espagne au championnat d'Europe 2012 en Serbie. Les Tunisiens, entraînés par le

Français Alain Portes, avaient perdu samedi leur premier match du tournoi contre l'Argentine sur le score de 25 à 23, rappelle-t-on. Le tournoi a été remporté par l'Espagne qui a gagné ses deux matches, contre la Tunisie et devant l'Argentine (34-16). Les champions d'Afrique en titre avaient bénéficié du 26 au 30 décembre 2011 d'un premier stage à Hammamet (Est) puis d'un autre stage en Espagne du 2 au 6 janvier. Le sélectionneur français de la Tunisie a retenu 18 joueurs en vue du rendez-vous africain.

L'Angola s'impose face au Qatar

La sélection angolaise masculine de handball, adversaire de l'Algérie au 20e championnat d'Afrique des nations CAN-2012, prévu au Maroc (10-21 janvier), s'est imposée face au Qatar (29-27), en match amical préparatoire disputé à Leiria (Portugal), rapporte lundi la presse locale. Il s'agit du troisième match de préparation des "Palancas Negras" (surnom de l'équipe). Sérgio Lopes s'est illustré lors de cette rencontre avec huit réalisa-

tions. L'Angola s'est inclinée devant la sélection du Portugal (18-26) avant de relever la tête devant la formation locale de Sismaria (24-23). À la CAN-2012, l'Angola évoluera dans le groupe A, aux côtés de l'Egypte, de l'Algérie, du Cameroun, du Nigeria et de la Côte d'Ivoire. Les Angolais entameront la compétition mercredi face à la Côte d'Ivoire. Le match à l'Algérie est prévu quant à lui vendredi prochain.

USM EL HARRACH

Le transfert de Yachir au MCA loin d'être réglé

Le vice-président de l'USM El Harrach (Ligue I algérienne de football) Fayçal Bensemra, a indiqué lundi que le transfert du joueur Sami Yachir vers le MC Alger (Ligue 1, Algérie) "est loin d'être réglé". "Même si la direction du MCA détient les documents afférents au transfert de Sami Yachir vers ce club, ceux-ci n'ont aucune valeur tant qu'ils n'ont pas été encore légalisés par le président de l'USMH auprès des services administratifs concernés, comme il m'avait rassuré lui-même dimanche soir", a indiqué Bensemra à l'APS. Le transfert de Yachir vers le vieux club de la capitale suscite des divergences entre le président de l'USMH, Mohamed Laib et les membres de son conseil d'administration (CA), dont le vice-président, Bensemra en particulier. "Je persiste et signe que toute décision concernant la libération d'un tel ou tel joueur devra être soumise au CA. Ce qui n'a pas été le cas jusque là, dans les cas de Yachir", a ajouté le deuxième responsable du club banlieusard de la capitale. Pourtant, du côté du MCA, la direction du club a annoncé que Yachir s'engagera avec les Vert et Rouge lundi matin et s'envolera dans l'après-midi en Espagne pour rejoindre ses nouveaux coéquipiers, en regroupement à Alicante. "Si je me réfère aux propos du président Laib, la transaction n'est pas encore faite d'une manière officielle. Nous comptons ainsi nous réunir en fin d'après-midi de lundi pour en discuter", a précisé le responsable harrachi. En attendant, Bensemra se montre catégorique : "Nous voulons connaître les vraies raisons qui poussent le président Laib et l'entraîneur Boualem Charef à se désister des services d'un joueur aussi pétri de qualités comme Yachir", a-t-il poursuivi. Le même interlocuteur n'hésite pas, au passage, à "tirer la sonnette d'alarme", estimant que "l'entêtement de Charef à libérer Yachir et le jeune Benayache risque de coûter cher à l'USMH, lors de la deuxième partie de la saison". Bensemra avance comme argument, "l'incapacité du club à engager de nouveau joueur pour combler les éventuels départs des deux éléments en question", a-t-il justifié.

COUPE D'ALGÉRIE (1/16^{ES} DE FINALE)

USMA-JSD et JSKe-MBH avancés au 23 février

Les deux rencontres USM Alger-JS Djijel et JS Kabylie-MB Hassasna, comptant pour les 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie de football, sont avancées au 23 février prochain, a-t-on appris lundi auprès du président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj. "Ces deux rencontres sont avancées pour le jeudi 23 février, afin de permettre aux joueurs internationaux de l'USMA et la JSK de rejoindre la sélection nationale, appelés à disputer le 29 son match aller face à la Gambie", a affirmé à l'APS le premier responsable de l'instance dirigeante de la compétition. Les autres rencontres des 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie se joueront les 24 et 25 février. L'équipe nationale sera en regroupement le 25 février en vue de son déplacement à Banjul deux jours plus tard, pour donner la réplique à la Gambie, en match aller du 2e tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2013.

Cuisine

Haricots blancs à la coriandre



Ingrédients :
250 g d'haricots secs
2 tomates
3 c à s. d'huile
1 c. à café de cumin
4 gousses d'ail écrasées
1 c. à soupe de concentré de tomates
1 c. à soupe de persil et de coriandre hachés
1 pincée de poivre
1 petit oignon
Sel, de l'eau

Préparation :
Tremper la veille les haricots secs dans l'eau. Les égoutter.
Dans une marmite, disposer les tomates concassées, l'ail, l'oignon, le sel, les épices, l'huile, le concentré de tomate faire revenir puis ajouter la quantité d'eau nécessaire.
Porter à ébullition sur un feu moyen. Ajouter les haricots pochés puis le persil et la coriandre hachés, laisser cuire et retirer du feu quand les haricots deviennent bien tendres.

Brioche aux deux levures

Ingrédients :
500 g de farine
1 verre de sucre
1 verre d'huile
1 verre de lait
2 œufs et un jaune pour dorer la brioche
1 sachet de levure chimique
1 c. à soupe de levure déshydratée
1 pincée de sel
2 oranges (zeste et jus)
Environ 100 g de sucre glace pour le sirop



Préparation :
Faire chauffer le lait avec le zeste d'orange, éteindre le feu au premier frémissement. Mettre la farine dans une jatte avec du sel, du sucre, les deux levures et le zeste des deux oranges. Mélanger, ajouter ensuite le lait, l'huile, les œufs et mélanger encore (la pâte est collante et un peu liquide.) La laisser gonfler environ 1h dans un endroit chaud. Après que la pâte ai doublée de volume, la mélanger un petit peu pour l'aérer et la transvaser dans un moule beurré et laisser gonfler encore pour environ une demi-heure. Badigeonner la brioche de jaune d'œuf et enfourner à 200° pour environ 30 min. Entre temps, préparer le sirop avec le sucre glace et le jus des deux oranges. Laisser cuire à feu doux environ 10 min jusqu'à ce qu'il ai une consistance de sirop. Une fois la brioche cuite, la badigeonner de sirop.

COSMÉTIQUE

Comment acheter les meilleurs produits de beauté ?

Il est facile de se perdre dans les rayons consacrés aux produits de beauté. Si vous êtes de celles qui ne savent plus quoi choisir face à des centaines de références, ce guide va vous permettre de vous diriger directement vers les meilleurs produits de beauté.

Le choix de vos produits :
Pour savoir quel produit correspond le mieux à votre couleur de peau, déterminez si vous avez la peau mate ou claire. Les peaux foncées qui prennent facilement le soleil devront choisir des couleurs brunes pour mettre en valeur leur carnation. Tandis que les peaux claires seront mises en valeur par des teintes plus rosées. Le fond de teint et le correcteur vont être la base de votre maquillage. Ce sont eux qui vont mettre votre teint en valeur. Il faut donc être sûre de vos choix. Ils doivent se compléter l'un l'autre et flatter votre peau.

N'achetez pas vos produits n'importe où :
Retenez-vous également d'acheter les produits moins chers qui sont proposés et vendus à la sauvette dans les rue. Il existe de très bons produits dans les magasins spécialisés. En matière de produit de



maquillage, méfiez-vous des couleurs qui ne seront plus du tout à la mode dans six mois. C'est le cas des couleurs très vives notamment.

Adaptez vos produits à la saison :
Votre peau ne sera sensiblement pas la même en hiver et en été donc vos produits de beauté et votre maquillage non plus. Optez pour des produits plus ou moins hydratants, plus ou moins couvrants...

Soyez attentive à leurs compositions :
Beaucoup contiennent une quantité excessive d'alcool, très mauvais pour la peau et d'autres ne protègent pas assez contre les rayons du soleil.

Ne faites pas d'achat inutile :
Il existe beaucoup de produits bien spécifiques dont vous n'aurez absolument aucun usage et qui encombreront juste votre trousse de toilette. Par exemple, inutile d'avoir une crème pour le visage et une pour les yeux.

ENTRETIEN DE VÊTEMENTS D'HIVER

Laver un pull en laine avec des feuilles de lierre



Les vêtements en laine qu'on porte en hiver sont assez compliqués à laver car le risque qu'ils rétrécissent est majeur. Afin d'éviter cela, il sera important de préparer votre laine afin que rien ne rétrécisse.

Comment procéder :
Prenez une grande casserole et remplissez-la avec un litre d'eau froide. Portez le tout à ébullition sur feu vif. Si votre eau est trop calcaire, utilisez plutôt de l'eau en bouteille afin de ne pas abîmer la laine de votre vêtement si elle est de qualité fragile. Maintenant que l'eau est à ébullition, plongez-y une bonne dizaine de feuilles de lierre et laissez infuser sur feu doux durant une bonne vingtaine de minutes. Après infusion, laissez le tout refroidir. Une fois que la préparation est tiède, plongez-y votre vêtement en laine et laissez-le ainsi durant 10 à 15 minutes. Sortez-le de cette préparation et faites votre lavage en machine à la température indiquée sur votre vêtement.

Trucs et astuces

Ranger les bottes bien droit :



Prenez vos bottes et mettez une bouteille en plastique vide dedans. Elles resteront droites et n'auront aucun pli et resteront comme neuves.

Redonner de l'éclat aux accessoires et chaussures vernis



Frottez vos accessoires vernis délicatement avec un oignon coupé en deux.

Eliminer les taches de sang sur un vêtement en laine :



Faites fondre de l'aspirine dans de l'eau et versez directement sur la tache, laissez poser le temps que la tache se résorbe, lavez ensuite votre vêtement de laine à l'eau savonneuse.

Entretien des cols des vêtements :



- **Vêtement en coton :** frottez le col avec une éponge imbibée d'alcool à brûler dans lequel vous aurez fait préalablement dissoudre du gros sel.
- **En lainage :** frottez les cols avec une brosse, puis passez un chiffon imprégné de trichloréthylène.

Madonna voyage en 1re classe...
ses enfants en business

Toujours entre deux avions, Madonna fait voyager ses enfants en classe inférieure pour être tranquille en première. Deux classes, deux mesures
Madonna a pris mercredi dernier l'avion avec une partie de sa tribu pour se rendre à New York après quelques jours de vacances à Gstaad. Selon les informations du quotidien 20 minutes suisse qui a pu se procurer les cartes d'embarquement, la chanteuse et son compagnon ont voyagé en première classe tandis que Lourdes et Rocco, les deux enfants qu'ils ont emmené avec eux au ski, ont dû se « contenter » de la business class. On a été s'informer sur cette dernière et on

vous rassure, on est loin, très loin du charter. Là où
l a chanteuse n'a pas voulu faire de différence entre les quatre passagers par contre, c'est sur le menu. Commandé à l'avance, c'était « végétarien » pour tout le monde.



Mike Tyson
réveillé par
un cambrioleur

Vous connaissez des gens assez cinglés pour tenter de cambrioler Mike Tyson ? Nous, on en connaît un... On ne sait s'il s'agit d'un acte de bravoure ou de stupidité extrême mais le cambrioleur a eu la lumineuse l'idée de rentrer par effraction... dans la chambre d'hôtel de Mike Tyson alors que celui-ci dormait paisiblement. Il a été réveillé par des bruits sourds et la lumière d'une torche électrique, mais n'a pas réagi tout de suite. Une enquête est en cours. À la place des flics, on irait jeter un oeil du côté des églises, voir qui a dépensé une fortune en cierges le lendemain du cambriolage.



Le coup de gueule
contre Dukan

Il vient de faire une proposition pour le moins étonnante au gouvernement, provoquant une immense polémique. Marina Carrère d'Encausse, médecin et chroniqueuse l'a très mauvaise. Elle qui d'ordinaire est plutôt connue pour piquer des fous rires mémorables, vient de pousser un



gros coup de gueule contre Pierre Dukan. Ce dernier a soumis au gouvernement une proposition d'épreuve supplémentaire au bac qui consiste « instaurer une nouvelle option qui s'appellerait "maîtrise de son indice de masse corporelle". Selon Marina Carrère d'Encausse, Dukan ignore aussi qu'un jeune est un être souvent fragile. Les troubles alimentaires témoignent souvent de cette souffrance.

Nicole
Scherzinger
et Lewis Hamilton :
ça rou(cou)le
pour eux

Ça s'en va et ça revient tellement souvent que l'on se croirait dans la chanson de Claude François. Nicole Scherzinger et Lewis Hamilton auraient décidé de commencer l'année ensemble.
Quatre ans que leur histoire patinait, Lewis Hamilton et Nicole Scherzinger avaient décidé de mettre le coup de frein final en octobre dernier. Pas parce qu'ils ne s'aimaient plus, mais simplement parce qu'ils ne parvenaient pas à trouver un peu de temps pour se voir. Deux mois plus tard, ils se sont croisés, comme ça, par hasard, sur un parking. Ils s'étaient pris dans les bras et s'étaient quittés le cœur lourd. Avec les fêtes de fin d'année, leurs agendas respectifs se sont allégés et Nicole et Lewis ont pu se revoir. Mieux, ils ont même décidé de passer la soirée du Nouvel An ensemble à Vail (Colorado). D'après Perez Hilton, ils ne se seraient pas contentés de la simple accolade du parking : « Ils ne se sont pas quittés de la soirée et semblaient passer du bon temps ensemble. » De quoi les motiver à prendre de bonnes résolutions pour 2012.



Roselyn Sanchez : un bébé
pour bien commencer l'année

Roselyn Sanchez, la comédienne de FBI Portés Disparus, a donné naissance hier à son premier enfant, une petite fille. Un peu comme Barack Obama le souhaitait à Giulia Sarkozy, on espère que Sebella Rose, la fille de Roselyn Sanchez et Eric Winter, a hérité de la beauté et de la grâce de sa maman. Quoi que... l'heureux papa n'est pas mal non plus. À 38 ans, la comédienne de FBI Portés Disparus a donné naissance à son premier enfant, une petite fille prénommée Sebella Rose.
Roselyn Sanchez a épousé en secondes noces Eric Winter le 29 novembre 2008 à San Juan (Puerto Rico). Elle a été mariée de 1998 à 2001 avec l'acteur Gary Stretch.



Kate Middleton
ergothérapie, drogue et scoutisme

Kate Middleton a sélectionné quatre organisations caritatives parmi les nombreuses qui lui avaient envoyée un dossier de parrainage. C'est avec une certaine curiosité que les sujets de Sa Majesté attendaient de découvrir les choix de la duchesse de Cambridge. Cette dernière a

ainsi décidé d'être marraine d'Action on Addictions, d'East Anglia's Children's Hospices, de Art Room et de la National Portrait Gallery. Elle interviendra aussi chez les scouts basés près du nid d'amour qu'elle partage avec William à Anglesey.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h29
Dohr	12h54
Asr	15h30
Maghreb	17h48
Icha	19h15

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

FAMINE LIÉE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

24 millions d'enfants affectés en 2050



La famine due au phénomène du changement climatique affectera 24 millions d'enfants en 2050 notamment en Afrique, a mis en garde le Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM) dans un rapport. Plus de 925 mil-

lions de personnes à travers le monde souffrent de malnutrition, a noté le PAM dans son rapport publié dimanche au Caire, ajoutant qu'un sur sept (1/7) sont menacées de famine. En Asie et dans la région du Pacifique, il y a environ 578 personnes affectées par la famine, alors qu'en Afrique leur nombre représente le quart de la population mondiale, est-il souligné dans le même rapport.

Le PAM a relevé que la famine est classée parmi les premières causes de la détérioration de la santé humaine, précisant que le nombre annuel de victimes de ce problème dépasse le nombre total des victimes de la malaria, du Sida et de la tuberculose.

Le tiers de la mortalité des enfants de moins de cinq ans dans les pays en développement est causé par la malnutrition, selon le PAM.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITE

Deux gangs démantelés dans la wilaya d'Oran

Les services de sûreté de la wilaya d'Oran ont démantelé récemment deux bandes de malfaiteurs dans le cadre de la lutte contre la criminalité, a-t-on appris, dimanche, auprès de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Les services de sûreté urbaine d'Oran ont réussi à mettre hors d'état de nuire une bande criminelle composée de 5 personnes âgées entre 19 et 29 ans, impliquées dans des affaires d'agressions et de vols.

Selon la même source, la bande de malfaiteurs a été arrêtée suite à des plaintes de citoyens qui ont été victimes d'agressions et de vol de leurs biens.

Dans la même wilaya, les services de sûreté ont mis hors d'état de nuire une

bande criminelle, composée de trois personnes, qui avait semé la terreur parmi la population, en s'adonnant au vol à l'arme blanche. Par ailleurs, les services de sûreté de la wilaya de Boumerdès ont arrêté dix personnes, dont deux femmes impliquées dans une affaire de prostitution.

Les mis en cause âgés entre 21 et 35 ans ont été arrêtés sur la base d'informations sûres selon lesquelles un groupe de personnes utilisaient un appartement, situé au centre-ville, pour la prostitution.

Après la perquisition de l'appartement les forces de sûreté ont réussi à récupérer des quantités importantes de drogue et des sommes d'argent générées, selon l'enquête, par cette activité.

LUTTE CONTRE L'ANALPHABÉTISME

Baisse du taux à 18% d'ici fin juin

Le taux d'analphabètes en Algérie devrait être ramené d'ici la fin de l'année scolaire 2011-2012 à moins de 18%, selon les estimations du service de recensement de l'Office national d'alphabetisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA). Quelque 1.620.000 personnes, dont 1.215.161 inscrites au premier niveau des classes d'alphabetisation et 404.839 inscrites au deuxième niveau, seront alphabétisées au cours de l'année scolaire 2011-2012, a indiqué dimanche l'ONAEA dans un communiqué. La stratégie nationale d'alphabetisation a accordé la priorité aux femmes, aux zones rurales et à la tranche d'âge entre 15 et 49 ans, eu égard au rôle social et économique de cette catégorie dans la société. Mise en place par l'Etat le 23 janvier 2007, cette stratégie a permis à l'Algérie d'opérer un "saut qualitatif" en matière d'alphabetisation et de mettre un terme au paradoxe entre l'am-

pleur du problème d'analphabétisme et le manque de moyens, a précisé la même source. L'ONAEA a, dans ce contexte, rappelé les efforts majeurs consentis par l'Algérie dans la lutte contre l'analphabétisme et qui ont permis de réduire le taux d'analphabètes de 85% en 1962 à 22% au dernier recensement de la population et de l'habitat en 2008.

Dans le monde arabe, les chiffres font état de près de 100 millions d'analphabètes, soit 35,6% de la population, en dépit des efforts déployés par les organisations et les gouvernements arabes dans ce domaine. La Ligue arabe a, rappelle-t-on, institué la journée arabe d'alphabetisation (8 janvier) à l'occasion de la création de son organe régional d'alphabetisation en 1966. La célébration de cette Journée arabe vise à sensibiliser les personnes analphabètes à la nécessité de rejoindre les classes d'alphabetisation

Très Libre



AFFAIRE DES SIX POLICIERS DE SIDI-BEL-ABBÈS

Procès reporté à la prochaine session criminelle

Le tribunal criminel près la Cour de Sidi Bel-Abbès a reporté dimanche à la session criminelle de février prochain, le procès des six fonctionnaires de police, poursuivis pour "coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner".

Après délibérations, le président du tribunal, qui a prononcé le renvoi a également rejeté la demande de mise en liberté provisoire des mis en cause introduite par la défense.

Les six fonctionnaires de police sont

mis en cause dans le décès d'un père de famille, d'une trentaine d'années, blessé lors d'un mouvement de protestation au chef-lieu de la wilaya d'Aïn Temouchent, après l'affichage, en juillet dernier, des listes de bénéficiaires de logements sociaux.

Il décèdera dix jours après son admission au CHU d'Oran. Les six fonctionnaires de police, inculpés dans cette affaire, sont le chef de la Police judiciaire, un officier, un inspecteur et trois agents de l'ordre public.

GRÈVE DES PILOTES DE LA COMPAGNIE IBERIA

109 vols annulés en Espagne



Une nouvelle journée de grève des pilotes de la compagnie aérienne espagnole Iberia s'est poursuivie hier pour protester contre la création d'une filiale "Iberia Express" à bas coûts alors que 109 vols de la compagnie aérienne ont été annulés.

"109 vols ont été annulés aujourd'hui, soit 35% des 303 vols prévus. 104 seront annulés mercredi", a précisé une porte-parole du groupe à des médias.

Deux journées de grève avaient déjà mené à l'annulation d'une centaine de vols par jour les 18 et 29 décembre.

Cette fois, trouver une solution pour les passagers "a été beaucoup plus difficile car ce sont les retours de vacances", a admis la porte-parole.

Les vols courts et moyens courriers dont ceux vers l'Europe sont les plus touchés. Le syndicat des pilotes "Sepia" a appelé à ce mouvement pour protester contre l'arrivée d'Iberia Express craignant que des bas salaires ne soient proposés aux nouvelles recrues.

Tandis que la compagnie assure que la création d'Iberia Express ne va pas affecter les conditions de salaire et de travail de son personnel.

La filiale à bas coûts doit effectuer des vols court et moyen-courrier en Europe à partir du printemps 2012, selon les plans d'Iberia qui appartient au groupe International Airlines Group (IAG) depuis sa fusion en janvier 2011 avec British Airways.